



HAL
open science

article (D-2) épistémologie ordinaire et émotions épistémiques au prisme de Spinoza

Andre Moulin

► **To cite this version:**

Andre Moulin. article (D-2) épistémologie ordinaire et émotions épistémiques au prisme de Spinoza. 2024, 10.58079/uj8n . hal-03494651v3

HAL Id: hal-03494651

<https://univ-evry.hal.science/hal-03494651v3>

Submitted on 28 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Table des matières

Introduction.....	2
Prémises fondamentales mobilisées.....	2
Nécessité de la nature, savoir, croyance, intuition, imagination.....	5
Nécessités de la nature et de sa nature.....	5
Perception de nécessités « divines » ?.....	6
Perceptions subjectives des choses dont des « nécessités de la nature ».....	6
Caractérisation du Savoir et de la scientificité.....	7
Caractérisation de la croyance.....	9
(1-) Je crois en un Dieu transcendant.....	9
(2-) Je crois au bien fondé de l'appropriation et de la propriété des moyens de production.....	10
(3-) Je crois en lui.....	10
(4-) Je crois ce qu'il dit.....	10
Caractérisation de l'intuition.....	11
De l'intuition au savoir ou à la croyance ou à rien.....	12
Caractérisation de l'imagination.....	12
Accord sur une « vérité ».....	14
Pratiques épistémiques et émotions.....	15
Les prédispositions épistémiques émotionnelles.....	16
1. Les émotions entravent nos pratiques épistémiques (thèse d'exclusion).....	16
2. Les émotions facilitent nos pratiques épistémiques (thèse instrumentale).....	17
3. Les émotions rendent possibles nos pratiques épistémiques (thèse constitutive).....	17
4. Les émotions elles-mêmes entrent dans des relations de justification (thèse directe).....	18
La norme de connaissance pour l'action.....	19
Émotions épistémiques et partage de la connaissance.....	19
La fonction sociale de la connaissance.....	20
La confiance.....	20
Injustice épistémique.....	21
Discriminations épistémiques.....	22
Discrimination injustifiée et irrespect.....	25
Épistémologies de l'ignorance.....	26
Thèses communes de nos différentes approches.....	28
Annexe : le capitalisme, une croyance fautive rationalisée.....	31

Cet article (D-2) *épistémologie ordinaire et émotions épistémiques au prisme de Spinoza* est sous Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient à la rubrique [discussions d'autres approches et sujets](#) de notre cahier de recherche [actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales](#).

Pour être sûr de lire la version la plus récente, cliquez [ICI](#)

Introduction

Les questions traitées dans cet article procèdent de séminaires à l'EHESS et à la Sorbonne Paris 1 suivis de 2018 à 2023 ainsi que de la documentation associée transmise par les professeures citées : (1-) émotions épistémiques de G. Origgi et A. Godber, (2-) épistémologie naïve de P. Engel et J. Dokic, (3-) les discriminations de M. Bessone et (4-) du séminaire de G. Origgi Épistémologie sociale et politique les enjeux de la diversité. Des extraits de ces documents sont donc mentionnés dans cet article.

L'épistémologie ordinaire¹ est celle de chacun, les gens tels qu'ils sont, avec leurs dires et gestes approximatifs, improbables (d'où notre prise en compte des « émotions épistémiques »), épistémologie souvent empreinte de préjugés (d'où notre prise en compte des discriminations épistémiques).

L'objectif initial de cet article est de reconsidérer l'approche plutôt normative de certains chercheurs à propos de l'épistémologie quotidienne des gens utilisant certains mots et pas d'autres, pas toujours les « bons » selon la définition des chercheurs en sciences cognitives (ex : Usage judicieux d'un terme factif (Je sais, je vois) ou non factif (je crois, je pense)).

C'est une très forte hypothèse épistémique que de considérer qu'un humain ordinaire maîtrise et utilise à bon escient le « vocabulaire épistémique ».

De plus, des chercheurs disent qu'il y a « trop » d'utilisation du terme « savoir » ou que d'autres mots sont « mal » utilisés. Pour dire « trop » ou « mal » il faut se situer dans un référentiel, un référentiel permettant de comparer (« trop ») ou permettant de classer et même de juger (« mal »). Quel référentiel ? Et dans quelle langue ?

Pour considérer l'épistémologie « ordinaire » de chacun, notre article pose d'abord des prémisses fondamentales, constituant un référentiel permettant de s'affranchir de ce « vocabulaire épistémique ».

Ces prémisses sont ensuite mobilisées pour analyser tout entendement, idée ou édifice d'idées énoncées et reçues, et le qualifier de croyance, de connaissance, d'intuition, d'imagination,

Enfin, dans une troisième partie, notre article traite plus précisément des *modes de perception et émotions épistémiques*.

Ces analyses sont faites en mobilisant *nos thèses* établies à partir de notre lecture de Spinoza et qui constituent notre référentiel épistémique pour aborder de nombreux sujets de sciences humaines en se fondant donc sur une « philosophie pratique »² mobilisant Spinoza. Ces thèses sont établies et présentées dans nos articles [Prémisses fondamentales pour toute SHS](#) et [Thèses communes pour toute SHS](#).

Ces articles, exposant *nos thèses*, mobilisent les deux articles suivants à propos de la raison chez Spinoza : [Critique de la Raison chez Spinoza et raisons multiples à propos d'une chose](#) et [Introduction de raisons multiples dans les écrits de Spinoza](#).

Prémisses fondamentales mobilisées

Dans cet article, nous mobilisons plus particulièrement cinq thèses de nos *thèses* :

1 Le terme épistémologie ordinaire, au lieu de naïve, est un clin d'œil au « langage ordinaire » mis en avant par Wittgenstein. Voir notre article (D-g) [philosophie de la raison ou logique ordinaire exprimée en langage ordinaire](#).

2 Deleuze : *Spinoza philosophie pratique* (Edition de Minuit, 1981)

article (D-2) épistémologie ordinaire et émotions épistémiques au prisme de Spinoza

(0-a) Les humains sont perçus sous 2 attributs : (a-) le corps, (b-) la pensée selon 2 modes (affects et entendement) et c'est tout³.

(0-b) Les institutions humaines se perçoivent par (1-) tous les humains concernés par celles-ci, (2-) la pensée (affects et entendement) dite dominante qui inspire leurs organisations⁴.

Remarque : Notre approche est phénoménologique⁵ : l'humain perçoit des affections provoquant toutes sortes d'idées de celles-ci et toutes sortes d'affects passifs ou actifs. Ces affections peuvent être perçues comme étant ou non des nécessités de la nature et de sa nature. Dans le paragraphe Necessités de la nature et de sa nature, nous explicitons les critères pour qu'une affection soit perçue comme provoquée par une « nécessité de la nature et de sa nature ».

(2-) à propos de toute chose, (a-) beaucoup d'individus sont poussés par leur affects à s'associer et donc nécessairement à se comprendre (sans forcément s'accorder)), (b-) beaucoup d'individus et d'organisations désirent connaître, comprendre et se comprendre, prévoir, prédire, désirent alors être sous la conduite d'une raison, à savoir d'une connaissance du 2. genre, très mobilisée dans les sciences « dures », mais souvent aussi désirent s'appuyer sur ou se satisfont d'une connaissance du 1. genre, à savoir imagination et opinions⁶ ;

Remarques : les quatre types d'entendement ou connaissance⁷ et les quatre modes de perception de l'entendement⁸ présentés par Spinoza dans le T.R.E. expliquent, comme bien d'autres plus tard⁹, que la raison, l'entendement, la connaissance des humains est toujours imparfaite et à discuter. Nous évitons donc le « préjugé de la pureté cristalline »¹⁰ de la logique que dénonce Wittgenstein.

(3-) beaucoup d'individus et d'organisations s'attachent à distinguer à propos de toute chose (a) ce qui est loi ou nécessité de la nature de cette chose et d'eux-même, et (b) ce qui est du fait d'institutions humaines à propos de cette chose. Ils acceptent de « faire avec » les affections procédant de (a), les affections procédant de (b) pouvant leur provoquer de multiples affects : adhésion, soumission, révolte, indignation selon leur ingenium¹¹ et les affections du moment ;

(4-) à propos de toute chose, chacun, dont le chercheur, désire construire SA raison¹² ou faire sienne une raison d'un autre, à savoir un édifice d'idées cohérentes, consistantes et pas trop incomplètes à propos de cette chose. Cela n'est possible que si, consciemment ou non, cet édifice

3 Spinoza, scolie E2-P21 : « *l'esprit et le corps, c'est un seul et même individu, que l'on conçoit tantôt sous l'attribut de la pensée, tantôt sous celui de l'étendue* »

4 Organisation écrite ou non : organigramme, routines, procédures, lois, etc.... cf *duality of structure* de A. Giddens *The Constitution of Society* (1984) - (La Constitution de la société, publié en France par les Presses Universitaires de France)

5 « *Pour le courant phénoménologique, il n'y a pas de « réalité » hors de sa construction par le sujet percevant.* » (Wikipedia)

6 Ces « connaissances » peuvent être fondées sur des préjugés, des prénotions (Durkheim), des doxa (Bourdieu), de « fictions » ou de « mythes » (Y.N. Harari), d'énoncés taxés de folie : comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade* », *ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme.* », à savoir toutes SES « raisons ».

7 E2-P40 scolie 2: (1-) *connaissance par expérience vague* (choses particulières qui nous sont représentées par les sens d'une façon tronquée, confuse, et sans ordre pour l'entendement) ; (2-) *connaissance du premier genre, opinion, ou Imagination* ; (3-) *Raison et connaissance du second genre* (notions communes et idées adéquates des propriétés des choses) ; (4-) *Science intuitive* (connaissance adéquate de l'essence des choses)

8 TRE (IV. *Les différents modes de perception*, paragraphes 11 à 14) : (1-) par ouïe-dire, (2-) par expérience vague, (3-) par perception où nous concluons une chose d'une autre chose, mais non d'une manière adéquate et enfin (4-) qui nous fait saisir la chose par la seule vertu de son essence, ou bien par la connaissance que nous avons de sa cause immédiate.

9 Ex : Gödel et ses deux théorèmes d'incomplétude démontrant qu'aucune mathématique ne peut respecter parfaitement les trois critères de G. Frege (complétude, cohérence, décidabilité).

10 « *La pureté cristalline de la logique ne s'était pas donnée à moi comme résultat d'une investigation, c'était une exigence* » (Wittgenstein *Investigations philosophiques*, 107-108).

11 « *L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de son mode de vie, de ses jugements et de son comportement* » (p. 99) in Chantal Jaquet, *Les trans-classes ou la non reproduction*, PUF 2014 ; Spinoza parle de l'ingenium du peuple juif dans le TTP, ingenium dont un affect prépondérant est d'être rebelle.

12 Voir également L'idée de « subjectivités multiples et diverses » de Ernesto Laclau

d'idées est fondé sur des prémisses qui, in fine, (a-) dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités ou (b-) sont poussées par ses affects, dont ceux relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, ou (c-) prennent en compte les prémisses (a-) à (c-) des autres humains concernés par la chose¹³ ;

Remarques: (0-) *l'analogie d'un édifice fondé sur des prémisses ne conduit pas à dire que les prémisses sont toutes posées avant d'en déduire des idées. Cela peut certes se concevoir (ex : poser les prémisses d'une mathématique, démarche déductive), mais des idées peuvent être formulées d'abord, idées perçues assez cohérentes entre elles pour « remonter » en tâtonnant jusqu'à quelques prémisses cohérentes avec toutes les idées formulées (ex : démarche inductive ou abductive en sciences expérimentales ou en SHS ; démarche artistique).*

(a-) *Ces prémisses peuvent être des préjugés, des lieux communs ou doxa, des énoncés d'escrocs. L'édifice d'idées construit avec ces prémisses, même si ça se tient à peu près, peut être une théorie fumeuse, mais difficile à remettre en cause tellement ça se tient.*

(b-) *C'est dans le cadre d'un édifice d'idées que nous disons qu'une idée est vraie intrinsèquement : une idée énoncée dans cet édifice est vraie intrinsèquement si elle est adéquate à toutes les idées déjà déclarées vraies dans cet édifice et donc adéquate aux prémisses de cet édifice. Sinon, cette idée est soit fautive, soit indécidable dans cet édifice (mais peut-être décidable dans un autre édifice).*

(c-) Dans notre article [Critique de la Raison chez Spinoza et raisons multiples à propos d'une chose](#), nous disons que l'essence d'une chose est une idée conçue. Cette idée d'essence ne peut être conçue que si « l'édifice d'idées » à propos de cette chose se tient à peu près : pour concevoir l'essence d'une chose, il est nécessaire que cette chose puisse être perçue ayant une certaine cohérence et complétude, permettant au moins de croire qu'elle est comprise. Nous posons alors que l'essence de cette chose est l'ensemble des prémisses sur lesquelles repose l'édifice d'idées à propos de celle-ci¹⁴.

(d-) Pour nous, toute idée est poussée, in fine, par des affects provoqués par des affections, y compris une idée « d'essence d'une chose ».

(6-) les raisons pour toute chose étant possiblement multiples, car fondées sur des prémisses différentes voir incommensurables, (a-) le « vrai » ou le « faux »¹⁵, le « bon » ou le « mauvais »¹⁶, le « juste » ou l' « injuste », la « raison » ou la « folie »¹⁷ ne se conçoivent que fondés sur les prémisses d'une raison souhaitée¹⁸, (b-) tout « accord » n'est pas forcément fondé sur la raison (délibération

13 Ces prémisses (c-) sont nécessaires pour toute recherche en SHS, mais aussi, par exemple, pour des choses du type stratégie de maintien de l'ordre ou stratégie politique et sociale.

14 Ex : pour nous, l'essence de l'homme comprend notre [thèse \(0-a\)](#). Selon wikipedia, « *Chez Heidegger, l'essence de l'homme consiste à se comprendre en tant qu'être-là, i.e. en tant qu'existence* ». C'est une autre idée de l'essence de l'homme.

15 « *Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà* » (Pascal, Les Pensées)

16 Scolie de E3-P39 : « *Par bien, j'entends ici tout genre de joie, et, de plus, tout ce qui conduit à celle-ci, et principalement ce qui satisfait un désir, quel qu'il soit ; par mal, d'autre part, tout genre de tristesse, et principalement ce qui frustre un désir. Nous avons, en effet, montré plus haut (dans le scolie de la proposition 9) que nous ne désirons nulle chose parce que nous jugeons qu'elle est bonne, mais, au contraire, que nous appelons bon ce que nous désirons ; et conséquemment ce que nous avons en aversion, nous l'appelons mauvais. C'est pourquoi chacun, d'après son propre sentiment, juge ou estime ce qui est bon, ce qui est mauvais, ce qui est meilleur, ce qui est pire, et enfin ce qui est le meilleur ou ce qui est le pire* ». Parmi les prémisses de toute raison, il y a celles poussées par les désirs et c'est sous la conduite de sa raison que chacun juge et essaye d'obtenir ce qu'il désire.

17 Comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade* », ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme. », à savoir toutes SES « raisons », sa vision du monde.

18 En accord avec Spinoza E3-P9 scolie : « *Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons* » (Traduction de Guérinot). Pour Chantal Mouffe (*Le politique et ses enjeux*, p.35) La distinction du juste et de l'injuste doit se comprendre dans une « *tradition donnée, avec l'aide des standards qui sont fournis par cette tradition* ». Avec notre thèse, ces « standards »

habermassienne)¹⁹ mais peut être le résultat de toutes sortes d'affections, dont des rapports de force contraignants ou des manipulations et considérations affectives, en particulier lorsque la raison des uns se fonde sur des prémisses très déterminantes pour eux mais ignorées ou bafouées par la raison des autres, autre raison fondée également sur des prémisses très déterminantes mais antagonistes.

En s'appuyant sur ces cinq thèses, base de notre référentiel, nous proposons de définir les concepts relatifs au savoir, à la croyance, à l'intuition, à l'imagination.

Nécessité de la nature, savoir, croyance, intuition, imagination

Compte tenu des débats philosophiques millénaires sur l'idée de nature et l'importance de l'idée vraie telle que définie dans l'axiome 6 de E2²⁰, nous rappelons tout d'abord notre conception de « *nécessité de la nature et de sa nature* » de notre article [Prémisses fondamentales pour toute SHS](#).

Nous présentons ensuite le concept de connaissance et évoquons rapidement ses variantes que sont la croyance, l'intuition et l'imagination. A propos de la connaissance, nous proposons de caractériser le savoir et la scientificité en y enveloppant la « vérité » et le « vrai ».

Nécessités de la nature et de sa nature

Nous considérons que le concept de « *nécessités de la nature* » est primordial pour Spinoza. Il apparaît dès la définition de la liberté, de la « *libre nécessité* » (E1-D7²¹ et lettre 58 à Shuller). Nous en élargissons le contenu à partir des considérations sur ce concept de notre article [critique de la Raison chez Spinoza et introduction de raisons multiples dans ses écrits](#).

Nous retenons à priori trois critères de perception d'une chose comme *nécessités de la nature* dont la nature de chacun : (1-) la chose qui affecte est perçue comme ayant existé ou existante ou existera sans cause humaine et sans, à priori, des causes humaines qui pourraient la modifier radicalement, (2-) la chose est un fait, un événement considéré comme avéré, qu'il soit d'origine « naturel » et/ou « humaine », (3-) le manque ou l'obtention de l'affectation de cette chose provoque des affects intenses ... pour toutes sortes de « raisons » (ex : perçue comme besoin fondamental, addiction forte, raison de vivre, etc..).

Nous explicitons ces trois critères.

(1-) Parmi ces choses, nous pouvons citer tous les phénomènes passés, présents ou futurs, et les lois de la nature, objets d'études des sciences dites « exactes » ou « dures » (ex : physique, chimie, sciences du vivant, éthologie, climatologie²², etc..). Nous y incluons bien entendu toutes les données et *nécessités de la nature* de chacun (ex : poids, taille, sexe, orientation sexuelle, maladie chronique, grossesse de 9 mois environ, handicap physique ou mental, addiction forte, etc...).

s'expriment dans des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent partagées par une société et constituant une partie de ses « *traditions* ».

19 Si tout accord sur tout sujet était construit ainsi, ce serait l'anarchisme « positif » idéal selon C. Malabou dans *Au voleur ! Anarchisme et philosophie* (PUF, 05/01/2022) : Aucun commandement, que du consensus horizontal.

20 Spinoza, E1-axiome 6 : « *une idée vraie doit convenir avec l'objet qu'elle représente* ». Dans les ouvrages et articles de F. Alquié et de M.A. Gleizer que nous mobilisons dans notre article *connaissance vérité certitude chez Spinoza selon Alquié et Gleizer*, cet axiome est abondamment cité.

21 Spinoza, E1-D7 : *Une chose est libre quand elle existe par la seule nécessité de sa nature et n'est déterminée à agir que par soi-même ; une chose est nécessaire ou plutôt contrainte quand elle est déterminée par une autre chose à exister et à agir suivant une certaine loi déterminée.*

22 Nous qualifions les phénomènes climatiques de « *nécessités de la nature* » même si ces phénomènes ont des causes humaines avérées car les modifications de ces causes humaines n'auront des conséquences qu'à long terme et qu'en attendant « il faut faire avec », en particulier avec des intempéries de plus en plus violentes.

(2-) Tous les faits passés d'origine humaine (ex : un réunion de ces cinq personnes a eu lieu à telle date et en tel lieu) et également toutes les choses d'origine humaine, mais qui ne peuvent être remises en cause et modifiées au niveau des individus ou organisations affectés par ces choses, ex : la concurrence (du simple fait des consommateurs qui ont la possibilité d'acquérir un bien et pas un autre) est perçue comme une nécessité de la nature dans laquelle vit l'entreprise, car celle-ci ne peut que « faire avec » cette concurrence, sans possibilité, à son niveau, de la remettre en cause.

(3-) Le manque ou l'obtention de l'affection d'une chose est ici relative à ce qui est perçue comme une « nécessité de SA nature ». Par définition, les nécessités de la nature d'une personne englobe tout ce qui est considéré ou perçu par celle-ci comme absolument nécessaire ou absolument rédhitoire pour persévérer dans son être en « bonne » santé physique et mentale. Ces nécessités de la nature sont, liste non exhaustive, toutes les choses perçues par elle comme indispensables à sa santé physique et mentale (*nourriture, protections physiques (vêtements et logements), intégrité physique et psychique, intimité, respect de l'orientation sexuelle, services médicaux et éducatifs, consommation addictive, etc.*), toutes choses dont le manque ou l'interdiction peuvent provoquer des affects intenses pouvant avoir un fort impact social. Nous considérons donc que ce que chacun perçoit, « à tord ou à raison », comme une « nécessité de la nature ou de sa nature », comme une chose fondamentale de sa « *forme de vie* »²³, doit être pris en compte dans toute recherche en SHS.

Perception de nécessités « divines » ?

S'il y a prise en compte du Dieu-nature de Spinoza (« Deus sive Natura »), « nécessités de la nature » et « nécessités divines » se confondent et seraient donc perçues pareillement.

Toutefois, les principales religions (ex : les trois religions du livre) font état d'un Dieu transcendant duquel tout procède, dont la Nature et ses nécessités. De plus, ce Dieu peut être perçu par des affections qui lui sont attribuées et qui affectent plus ou moins directement les humains. Ces affections peuvent être, liste non exhaustive, (a-) des idées plus ou moins perlocutoires communiquées par des personnes autorisées (ex : clercs, pasteurs, imams, gourous, oralement ou par écrit) ou reçues directement par son âme (inspiration ou révélation divine), (b-) des phénomènes « naturels » ou « miraculeux », perçus comme procédant d'une volonté divine, (c-) perception d'une présence divine.

Ces perceptions des affections de nécessités « divines » peuvent provoquer des affects de grande intensité, similaires à celles perçues comme nécessités de la nature. Ces perceptions du « divin », et ce qu'elles provoquent, peuvent aussi être influencées par des affects relatifs à l'appartenance ou au « sacré ».

Perceptions subjectives des choses dont des « nécessités de la nature »

A propos de la perception de la nature, nous prenons en compte la conclusion de l'article [Nature \(philosophies classiques et modernes\)](#) de Olivier Nay²⁴ :

« Il reste que le régime des certitudes mathématiques fait face, désormais, au relativisme des sciences, un relativisme d'ordre épistémologique, qui impose de déconstruire la réalité en autant de formes intelligibles potentiellement contradictoires. .. L'essor de la connaissance exacte semble ainsi détruire, inexorablement, le règne des certitudes morales. C'est là l'un des nombreux

23 Expression empruntée à Wittgenstein. D'après J. Bouveresse (*Langage ordinaire et philosophie*. In: Langages, 6^e année, n°21, 1971. Philosophie du langage. pp. 35-70), « chez Wittgenstein, c'est en un sens la « forme de vie » qui joue le rôle du transcendantal : « Ce qui doit être accepté, ce qui est donné — pourrait-on dire — ce sont des formes de vie » (*PU*, p. 226)

24 Olivier Nay, [Nature \(philosophies classiques et modernes\)](#), V. Bourdeau et R. Merrill (dir.), DicoPo, Dictionnaire de théorie politique, <http://www.dicopo.org>, 2008

paradoxes de la modernité. Il suscitera ..., au XXe siècle, un détour par le subjectivisme,... »

Tout d'abord, le texte de Oliver Nay ne semble prendre en compte que la « *réalité* », la « *nature* » que nous évoquons au point (1-) de ce chapitre, celle objet d'études des sciences « *exactes* ». O. Nay ne prend pas en compte les « *nécessités de la nature* » évoquées dans les points (2-) et (3-).

Nous posons que, à priori, chacun a sa perception, certes « *intelligible* » mais subjective et même *potentiellement contradictoire*, de choses de la nature : chacun a son idée d'une chose de la nature. Cette variété des perception est encore plus importante lorsqu'il s'agit de choses humaines (ex : organisations, lois) étudiées dans les sciences humaines (ex : sociologie, anthropologie, etc..) : chacun a également son idée d'une chose procédant de l'humain. Notre [thèse \(6-\)](#) nous rappelle les conséquences sociales possibles de telles variétés de perception des affections, puis de conception des idées relatives à celles-ci.

Les divers genres de connaissance définis par Spinoza permettent de caractériser, dans les paragraphes suivants, le savoir, la croyance, l'intuition et l'imagination à propos d'une chose, en considérant aussi bien les prémisses de cette connaissance que la « *tenu* » de son édifice d'idées : cohérence, complétude, décidabilité.

Caractérisation du Savoir et de la scientificité

L'entendement ou « *connaissance* » d'une personne à propos d'une chose est qualifié à priori de « *savoir* » si les deux conditions nécessaires suivantes semblent satisfaites :

(A-) C'est un édifice d'idées qui se tient à peu près, assez complet, sans trop de contradictions (connaissance de Locke²⁵ et de Spinoza (celle du 2. genre)). Les idées de cet édifice sont alors vraies intrinsèquement²⁶.

(B-) Les prémisses²⁷ de cet édifice sont fondées sur ce qui est perçu comme des *nécessités de la nature* de la chose ou de la personne et /ou sur ses affects, plutôt des désirs (affect actif). Lorsque les idées de cet édifice correspondent à des « *nécessités de la nature* » admis par presque tous, ces idées sont « *vraies extrinsèquement* » : l'idée exprimée dans cette prémisses est conforme à son objet.

Si nous assumons pleinement que les choses de la nature, incluses dans ce que nous nommons les « *nécessités de la nature* » sont perçues subjectivement par chacun, conduisent, par raisonnement, à des idées conçues différentes chez les uns ou les autres et que seules ces idées conçues sont posées en tant que prémisses dans tout édifice d'idées, alors nos édifices d'idées se tiennent intrinsèquement, chaque idée étant en adéquation avec les autres et avec les prémisses. Les idées « *vraies extrinsèquement* » sont donc posées en tant que prémisses et non démontrées : elles sont vraies car posées dans les prémisses comme vraies. Une idée adéquate déduite de ces prémisses et d'autres idées déjà déduites est vraie intrinsèquement, y compris lorsqu'elle se rapporte à une chose de la nature : c'est même parce qu'elle est vraie intrinsèquement qu'elle est conforme à son objet²⁸,

25 Pour Locke, la connaissance « *n'est autre chose que la perception de la liaison et de la convenance, ou de l'opposition et de la disconvenance qui se trouve entre deux idées* » dans *Essai sur l'entendement humain*, (1689)

26 Voir Spinoza, Alquié, Gleizer dans notre article [connaissance vérité certitude chez Spinoza selon Alquié et Gleizer](#)

27 Dans les articles [Critique de la Raison chez Spinoza et raisons multiples à propos d'une chose](#) et [Introduction de raisons multiples dans les écrits de Spinoza](#), en mobilisant M. Zappulla (*Les notions communes chez Euclide et Spinoza* (Philonsorbonne, 16 | 2022, Année 2021-2022)) M. Gueroult (*Spinoza II : L'âme* (Éthique II), Paris, Aubier-Montaigne, 1974, p. 327-328) et Gilles Deleuze (*Spinoza et le problème de l'expression*, Paris, Éditions de Minuit, 1968, p. 254-255), nous considérons « *La Raison* » ou entendement du 2. genre de Spinoza, telle que définie dans le scolie 2 de E2-P40, comme un modèle épistémologique, un idéal-type, pour élaborer toute raison du 2. genre à propos d'une chose singulière, à savoir raison fondée sur des prémisses, ou « *notions communes propres* » à la chose singulière considérée, à partir desquelles sont déduites des idées adéquates avec celles-ci et adéquates entre elles.

28 Voir l'analyse de M.A. Gleizer dans l'article « *Remarques sur le problème de la vérité chez Spinoza* », *Philonsorbonne*, 5 | 2011,

donc vraie extrinsèquement. Si d'aventure il est montré dans un autre édifice d'idées que cette idée n'est pas conforme à son objet, alors c'est la prémisse posée comme « vraie extrinsèquement » qui est à remettre en cause²⁹.

Remarques : perceptions et affects, fondant nos prémisses à propos d'une chose, ne procèdent QUE de ce qui nous affectent, d'où au moins deux précisions :

(a-) la chose peut avoir été affectée sans que la personne en soit affectée, ex : un très discret pickpocket a volé le portable qu'elle venait de mettre dans sa poche. Toutefois, une prémisse peut être poussée par sa crainte obsessionnelle des pickpocket, la conduisant à n'être jamais sûre que son portable soit dans sa poche et à vérifier en permanence.

(b-) Une prémisse courante, notamment chez les petits enfants, est que ce qui les affecte, affecte forcément les autres, ex : l'enfant voit que la bille a été cachée dans une autre boîte et suppose que tout le monde est au courant, comme lui, de cette « vérité » factuelle, une de ses prémisses étant « toute vérité est « vérité » de tous » (cette prémisse enveloppe les préjugés ethnocentriques et les croyances en des vérités « universelles » ou « naturelles »).

La connaissance du 2. genre de Spinoza, en tenant compte de nos thèses rappelées dans le chapitre *Prémisses fondamentales mobilisées*, est le « standard » caractérisant le « savoir ».

Potentiellement, chacun a « son » standard dans la mesure où chacun peut avoir « sa » raison à propos d'une chose (*thèse (4-)*). Un standard commun est affaire de consensus sous la conduite de « bonnes raisons »³⁰ ou poussé par des affects communs provoqués par des affections dont celles relatives à l'« imitation des affects » ou à la « puissance de la multitude »³¹.

La « qualité » de la connaissance comme « savoir » est donc estimée selon les critères [relatifs aux conditions]³² (A-) de « tenue » de l'édifice d'idées et (B-) des prémisses posées. La « qualité » de la connaissance comme « croyance » ou « intuition » est également estimée selon ces critères (A-) et (B-). La distinction entre « savoir », « croyance » et « intuition » n'est pas du tout nette. Elle procède plutôt d'une classification floue au regard des critères (A-) et (B-). Dans le chapitre *Accord sur une « vérité »*, nous verrons que ces critères de « qualité » du « savoir » sont également mobilisés dans le partage de ce « savoir » avec d'autres, qui peuvent qualifier ce « savoir » de « croyance », « d'intuition » ou de « grand n'importe quoi » selon leur classification plus ou moins floue.

La scientificité d'un édifice d'idées qui se tient ou la qualité « scientifique » d'un savoir décrit par un édifice d'idées qui se tient est à apprécier au regard de nos deux critères (A-) et (B-) :

(A-) C'est un édifice d'idées qui se tient à peu près, assez complet, sans trop de contradictions (connaissance de Locke et de Spinoza (celle du 2. genre)) : **pour que ce savoir soit considéré, par consensus, comme scientifique, il est nécessaire que ce critère soit le plus possible respecté.**

(B-) Les prémisses de cet édifice sont fondées sur ce qui est perçu comme des nécessités de la nature de la chose ou de la personne et /ou sur ses affects, plutôt des désirs (affect actif) : **pour que ce savoir soit considéré, par consensus, comme scientifique, il est nécessaire :**

(a-) qu'une bonne part des prémisses soient perçues, d'un commun accord, comme nécessités de la nature de la chose ou de la personne (ex : un fait avéré, une loi de la nature, une exigence à forcément prendre en compte),

mis en ligne le 03 février 2013.

29 Voir Rorty distinguant « logique » et « causal » chez Wittgenstein et Peirce, selon Chauviré.

30 Exemple de « bonne raison » commune : la même perception de nécessités, de lois de la nature, de faits vécus ensemble.

31 Voir [article \(A-3\)](#) critique de la Raison chez Spinoza et introduction de raisons multiples dans ses écrits

32 Dans la suite du texte, nous écrivons « critères (A-) » (B-) ou (C-) au lieu de « critères [relatifs aux conditions] (A-) »

(b-) que les prémisses procédant des affects, en général de désirs, soient bien clarifiées et acceptées, (ex : une position originelle selon J. Rawls ; contre-ex : le désir d'une conformité entre une certaine perception d'une nécessité de la nature, certes reconnue par beaucoup, et une institution humaine, ex : perception d'une nature bisexuelle nécessaire à la reproduction et toutes les structures sociales genrées³³ fondées sur la perception d'une bisexualité « naturelle »).

Caractérisation de la croyance

« La croyance est de la connaissance ratée » affirme Williamson³⁴. Nous pouvons supposer que d'après lui, le savoir est de la connaissance réussie. Nos considérations introductives conduisent à se demander quels sont les critères de Williamson pour qualifier la croyance de « connaissance ratée » : quel est son référentiel ?

Pour nous, la « qualité » de la connaissance comme « croyance » est donc estimée selon les critères (A-) de « tenue » de l'édifice d'idées et (B-) des prémisses posées.

Les quatre exemples - (1-) *Je crois en un Dieu transcendant* (celui de Leibniz et des 3 religions du livre mais pas celui de Spinoza) ; (2-) *Je crois au bien fondé de l'appropriation et de la propriété* ; (3-) *Je crois en lui* ; (4-) *Je crois ce qu'il dit* - montrent que le verbe « croire » a des sens très différents, d'autant plus différents que les gens « ordinaires » auraient pu utiliser un autre verbe que « croire », un verbe plus ou moins factif. Avec notre référentiel, nous pouvons mieux distinguer ces quatre exemples d'usage du verbe « croire » et le cas échéant, proposer le verbe factif ou le terme doxastique semblant le plus approprié. Nous pouvons de plus considérer ces exemples au regard du 6.ième énoncé de Williamson³⁵, (vi) *l'explication de l'action doit reposer sur la connaissance* », énoncé complété par notre remarque qu'une action peut être directement poussée par des affects, plus précisément, selon *thèse (4-)*, sur des prémisses (de la croyance) poussées par ses affects.

(1-) Je crois en un Dieu transcendant

Nous pouvons envisager toutes sortes de « raisons » conduisant ou poussant à dire cette phrase et il est difficile d'en faire une liste exhaustive !:

(a-) des affections du type « imitation des affects » ou « puissance de la multitude », des affects comme le désir d'appartenance ou la crainte d'être exclue (de sa communauté) peuvent largement pousser à croire : ces prémisses peuvent être primordiales (critères (B-)) alors que les critères (A-) (édifice d'idées qui se tient à propos de Dieu) ne sont pas du tout satisfaits: on ne se pose pas de questions !

La croyance de certains repose sur un raisonnement inductif : les beautés de la nature et du cosmos, la perception d'une harmonie préétablie (Leibniz), le « raisonnement » analogique disant que toute horloge a son horloger (Voltaire). Toutes ces « raisons » conduisent à poser la prémisse fondamentale : il y a un Dieu transcendant. Il s'agit alors d'une « croyance rationnelle » répondant aux critères (A-) de notre référentiel, jusqu'à dire : « je sais que Dieu existe, c'est une certitude ». Bien entendu, beaucoup d'autres peuvent trouver cet édifice d'idées, ce raisonnement, un peu bancal, avec quelques incohérences et trous dans la raquette (incomplétude) (voir chapitre *Accord sur une « vérité »*),

33 Voir I. M. Young : *Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social* Recherches féministes, Volume 20, 2007 et notre article [Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs](#)

34 Williamson : « *knowledge and its limits* » Oxford University Press (2000)

35 Williamson : « *knowledge and its limits* » Oxford University Press (2000)

(b-) chez d'autres, ce sont des questions existentielles (« qui suis je, d'où viens je, où vais je ? » (Socrate)) qui poussent au désir de croire en Dieu, donc à poser en prémisse son existence, prémisse à laquelle s'ajoute souvent la prémisse suivante : « toute question a une réponse » prémisse poussée par un profond désir de réponse à ces questions existentielles, jusqu'à accepter n'importe laquelle. En tout cas, les prémisses sont posées d'emblée (critères (B-)) (pour les autres, c'est à prendre ou à laisser) et les critères (A-) sont très peu pris en compte.

L'intensité de cette croyance peut être appréciée à ce à quoi elle pousse dans toutes les actions de la vie du croyant. Si cette croyance a une influence déterminante, cette croyance est peut être considérée, qualifiée, en « savoir » par ce croyant : c'est une certitude. Une croyance provoquée par des affections du type « imitation des affects » ou « puissance de la multitude » peut ne pas pousser à beaucoup d'actions : on croît mais on n'en fait pas trop une religion.

(2-) Je crois au bien fondé de l'appropriation et de la propriété des moyens de production

Beaucoup de croyances, de crédulité, sont « crédibilisées » par le raisonnement, la tenue de l'édifice d'idées (critères (A-)) : il faut remonter aux prémisses, critères (B-), pour les discuter.

Ainsi, les escroqueries « marchent » lorsque leurs discours sont rationnels et semblent se tenir (critères (A-)). Il faut élucider les prémisses (critères (B-)) pour les déjouer (ex : [système de Ponzi](#)).

Il en est de même du discours suffisamment rationnel pour légitimer le système économique capitaliste : Ce discours, pour légitimer le rôle prépondérant des actionnaires, s'appuie sur deux prémisses acceptées par beaucoup sans trop de vérifications : (1-) l'actionnaire prend le risque de miser son argent pour acquérir tous les moyens de production nécessaires et même pour payer les salariés ; (2-) cette mise risquée doit être bien récompensée.

Hors, la prémisse (1-) est fausse. (Voir notre annexe *Le capitalisme, une croyance rationnelle*).

(3-) Je crois en lui

Par exemple, à mon enfant. Cette croyance peut reposer sur un raisonnement inductif, fondé sur un faisceau de perceptions relatives à l'*ingenium*³⁶ de la personne en cause, ainsi qu'à ses dires et faire. Le raisonnement peut plus ou moins se tenir (critères (A-)). Ce raisonnement aboutit à une prémisse qui caractérise la personne en cause, prémisse qui conforte le raisonnement (cohérence) et qui fondera les raisonnements futurs quant aux dires et faire de cette personne (critères (B-)). Si le raisonnement se tient vraiment bien, cette prémisse peut-être presque une certitude, un « savoir ».

Bien évidemment, d'autres prémisses peuvent fonder cette croyance, dont celles poussées par le désir du croyant que cette personne (ex : son enfant) soit ceci ou cela. La présence de cette prémisse poussée par un affect parfois intense conduit alors à confirmer le qualificatif de « croyance » plutôt que de « savoir ».

(4-) Je crois ce qu'il dit

En poussant « Je » dans ces retranchements, cette phrase peut évoluer vers les phrases suivantes : **de je crois ce qu'il croit à je sais ce qu'il sait.**

36 Jaquet Chantal, "*Les transclasses ou la non reproduction*" PUF 2014 : « L'*ingenium* renvoie à l'ensemble des traits caractéristiques singuliers d'un individu, qui sont le produit de l'histoire commune, de ses habitudes propres, de ses rencontres avec le monde. L'*ingenium* pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de [l'essence de] son mode de vie, de ses jugements et de son comportement » (p. 99)

Nous discutons ce 4. ième exemple dans le chapitre suivant *Accord sur une « vérité »*.

Caractérisation de l'intuition

La « qualité » de la connaissance comme « intuition » est également à apprécier au regard des critères (A-) de « tenue » de l'édifice d'idées et (B-) des prémisses posées.

Toutefois, une première caractérisation de l'intuition est de la considérer comme temporaire : elle est soit abandonnée, soit maintenue et dans ce cas qualifiée de « savoir » ou de « croyance ». Cette temporalité permet de distinguer l'intuition du « savoir » et de la « croyance ».

Par le raisonnement (Critère (A-) du « savoir »), il est possible pas à pas soit (1-) de déduire une nouvelle idée à partir d'autres idées (ex: déduire un effet de plusieurs causes « immédiates », les causes premières étant les prémisses), soit (2-) de « remonter » à des idées et même aux prémisses ou causes premières (les élucider, élucider l'essence de la chose) à partir d'idées, dont les idées à propos de faits, d'affections : démarches respectivement (1-) déductives et (2-) inductives.

Nous distinguons deux intuitions, l'intuition compréhensive et l'intuition créatrice :

(1-) Intuition compréhensive : l'intuition à propos d'une chose³⁷ « court-circuite » le raisonnement pas à pas³⁸, qu'il soit déductif ou inductif. C'est l'intuition du matheux qui « sait » qu'un théorème est vrai sans en remplir des pages (déduction), ou celle du scientifique qui devine la loi, le modèle à appliquer, en considérant un ensemble de faits (induction), ou celle d'un éducateur devinant les causes profondes du comportement d'un élève (induction), ou celle d'un paysan pronostiquant une bonne récolte sans pour autant décrire précisément comment ça va arriver (déduction). Dans les deux cas, intuition déductive ou inductive, les prémisses à propos de cette chose, posées ou élucidées en court-circuitant le raisonnement, ne sont pas nouvelles. L'intuition est considérée à posteriori comme « bonne » en vérifiant qu'un raisonnement pas à pas, déductif ou inductif confirme celle-ci : respect des (Critères (A-)).

(2-) Intuition créatrice ou imaginative : l'intuition créatrice ou imaginative à propos d'une chose pose des prémisses nouvelles à propos de celle-ci. Pour poser de telles prémisses, l'intuition est personnelle, sujette à doute. L'intuition est considérée à posteriori comme « bonne » en vérifiant qu'un raisonnement pas à pas, déductif ou inductif conduit à un édifice d'idées qui se tient à propos de cette chose, à savoir cohérence et complétude de l'édifice d'idées : respect des (Critères (A-)) et acceptation de ces nouvelles prémisses (Critères (B-)).

L'intuition créatrice ou imaginative est également temporaire, procède d'une inclination personnelle à concevoir une idée à propos d'une chose, inclination ressentie comme telle du fait de l'absence, au départ, d'argumentation raisonnée étayant cette intuition.

Souvent l'intuition est accompagnée du désir de la confirmer ensuite rationnellement (une démonstration pas à pas, une nouvelle théorie) ou factuellement (une œuvre, dont une œuvre d'art)³⁹. Tôt ou tard, une intuition est soit abandonnée, soit pérennisée en un « savoir », parfois une réalisation, ou une « croyance ». C'est l'objet du paragraphe suivant.

37 Chose de l'étendue ou de la pensée.

38 « *Si l'on réfléchit en effet sur ses propres façons de penser, on verra que parfois l'esprit perçoit la convenance ou la disconvenance de deux idées, immédiatement et par elles-mêmes, sans l'intervention d'aucune autre. C'est ce qu'on peut appeler, je pense, connaissance intuitive* » (J. Locke *Essai sur l'entendement humain* Livre 2, Ch. 2, § 1 *Connaissance intuitive*)

39 Une suite d'actions aboutissant à une œuvre, dont une œuvre d'art, est une démonstration rationnelle, ex : un ouvrage pensé mais non construit comme l'écrit Spinoza dans T.R.E. &69 : « *Si un ouvrier conçoit un ouvrage avec ordre, bien que cet ouvrage n'ait jamais existé et même ne doit jamais exister, sa pensée est néanmoins vraie* »

De l'intuition au savoir ou à la croyance ou à rien

Dans les paragraphes précédents, nous avons caractérisé la « connaissance » (ou entendement) en « savoir », « croyance », « intuition » en l'analysant au regard des critères (A-) et (B-).

Nous avons aussi caractérisé la « connaissance » dans la durée : les savoirs et les croyances persistent jusqu'à être remis en cause, cette remise en cause étant le plus souvent un processus « lourd » de réfutation (Popper, Khun) d'ailleurs jamais exempt d'affects (Kuhn)⁴⁰ et le plus souvent à l'occasion de débats et de partages (voir chapitre suivant), alors qu'une intuition est temporaire et peut conduire (1-) à rien, (2-) à un savoir, (3-) à une croyance.

En mobilisant les quatre modes de perception de l'entendement et les quatre types de connaissances définis par Spinoza, il est possible de discerner puis de qualifier une connaissance en tant qu'intuition ou en savoir ou en croyance en considérant le processus dynamique durant lequel l'intuition devient soit un savoir, soit une croyance, soit rien, sachant que le « savoir » est la connaissance des 2. et 3. genre nourrie par le 4. mode de perception de la connaissance et que la « croyance » est une connaissance vague ou du 1. genre nourrie par les 3 premiers modes de perception.

L' intuition à propos d'une chose devient un savoir, une connaissance du 2. genre, SI les deux conditions suivantes sont satisfaites :

(a-) les prémisses posées sont suffisantes pour fonder un édifice d'idées qui se tient (à savoir critères (A-) de cohérence et complétude) ET **(b-)** SI des prémisses sont poussées par ce qui est perçu comme des nécessités de la nature de la chose, ALORS cette perception doit faire l'objet d'un large consensus : C'est une perception du 4. mode⁴¹. Une intuition qui évolue en savoir est une « bonne » intuition.

Remarque 1 : une intuition peut devenir un savoir alors même qu'aucune de ses prémisses ne procèdent de perceptions de nécessités ou de lois de la nature⁴².

Remarque 2 : Lorsque une intuition créatrice devient un savoir, la connaissance du 1. genre que peut être cette intuition devient une connaissance du 3. genre, connaissance de l'essence des choses, essence conçue, certes imparfaitement, dès l'intuition.

Si cette intuition ne devient pas un savoir, elle peut néanmoins persister comme « croyance » SI elle est partagée .. pour toutes sortes de « raisons ».

Si non, cette intuition est abandonnée ; c'est alors une « mauvaise » intuition.

Caractérisation de l'imagination

« Imagination » et « imaginer » sont des termes utilisés de façon très polysémique par les « ordinaires » que nous sommes presque tous. Nous avons déjà caractérisé l'*intuition créatrice ou imaginative* en mobilisant *nos thèses* et nos critères (A-) et (B-). Nous proposons la même démarche pour toute proposition contenant les mots « Imagination » et « imaginer », en analysant les quatre usages épistémiques de l'imagination⁴³ :

40 Voir dans [article \(A-1\) Argumentation pour des raisons multiples à propos d'une chose](#), la mobilisation de Léna Soler, «Popper et Kuhn sur les choix inter-théoriques », *Philosophia Scientiæ* [En ligne], 11-1 | 2007, mis en ligne le 27 juin 2011

41 Spinoza, TRE : *qui nous fait saisir la chose par la seule vertu de son essence, ou bien par la connaissance que nous avons de sa cause immédiate*

42 Même si une mathématique n'est fondée sur aucune prémisse « nécessité de la nature », elle n'est pas une croyance car son édifice d'idées (définitions, postulats, théorèmes déduits et démontrés) se tient, édifice d'idées fondée sur des prémisses nourries de la perception d'essence de choses imaginées.

43 Hart (1988); Yablo ; Kripke ; Vendler ; Recanati ; Putnam (1975) ; Tidman (1994) ; Kind & Kung (2016) ; Williamson, 2016) ;

1- *Mentalisation* . Je peux connaître les états mentaux d'autrui en adoptant en imagination sa perspective sur le monde.

En mobilisant notre anthropologie spinoziste, « *les états mentaux* » sont (1-) d'une part l'*ingenium* de la personne, que nous pouvons résumer en ses caractéristiques d'entendement (dont les prémisses de cet entendement et parmi celles-ci les prémisses morales, convictions de la personne) et en ses affects sédimentés (son caractère, ses sentiments), et (2-) d'autre part ses affects du moment, provoqués par des affections du moment⁴⁴ (affects provoqués qui peuvent « contredire » les affects sédimentés). « *sa perspective sur le monde* » est composée (1-) des idées, conscientes ou inconscientes, qu'elle a des affections passées (celles qui ont forgé son *ingenium*), (2-) de ses perceptions présentes et (3-) de ce qu'il prévoit ou imagine des perceptions des affections futures.

Compte tenu de notre *thèse (4-)*, il y a un recouvrement, une certaine bijection, entre « *les états mentaux* » et « *perspective sur le monde* ».

La *mentalisation* peut donc être également définie en inversant les termes : « *Je peux connaître la perception du monde et la perspective sur le monde d'autrui en adoptant en imagination ses états mentaux* ». Dit autrement : j'imagine me mettre à la place de la personne en prenant ce que je connais de son *ingenium* et j'en déduis sa perception et sa perspective à propos de toute chose de ce monde. Par contre, il se peut très bien qu'une affection d'une chose nouvelle, inattendue ou dans un contexte inhabituel, puisse provoquer un affect inattendu chez elle (au point de dire « ça ne lui ressemble pas » ou « je n'aurais jamais imaginé ça d'elle »).

Quelle que soit la formulation choisie, à propos d'une chose nous considérons (1-) l'entendement ou la connaissance que cette personne aurait de cette chose (à savoir l'édifice d'idées et les prémisses qui le fonde), (2-) les affects que provoquent l'affection par cette chose, affects à priori non contradictoires avec ses affects sédimentés, son caractère. Par contre, nous considérons beaucoup plus difficilement les affects provoqués par les affections d'une chose nouvelle, inattendue, ou la même chose mais dans des circonstances inhabituelles.

2- *Planification* . Je peux connaître les possibilités à venir en me projetant dans le futur par l'imagination.

A propos d'une chose, « *connaître les possibilités à venir* » se rapportant à cette chose signifie que cette connaissance est un édifice d'idées qui se tient à peu près, édifice d'idées fondé sur toutes sortes de prémisses, dont celles à propos du « futur » au regard de cette chose. C'est l'examen de cet édifice et surtout de ses prémisses, à l'aune des critères (A-) et (B-), qui permet à un tiers de qualifier cet édifice en « prévision fiable », en « espérance rationnelle ou raisonnée », en « pure imagination », en « grand n'importe quoi ! ».

3- *Expériences de pensée* . Je peux user de mon imagination pour conduire des expériences « dans le laboratoire de l'esprit » et parvenir ainsi à des connaissances nouvelles.

4- *Épistémologie modale* . L'imagination me renseigne sur ce qui est possible, impossible ou nécessaire.

Nous proposons que l'analyse de ces deux usages de l'imagination repose sur les critères de « véricité intrinsèque » et de « véricité extrinsèque » mobilisés par Alquié⁴⁵ et M.A. Gleizer⁴⁶.

Une « *expérience de pensée* », que ce soit pour parvenir à des « *connaissances nouvelles* » ou

Hopkins (2011) ; Dorsch (2016) ; Gred Gigerenzer ; Herbert Simon ; Koksvik.

44 Affects procédant souvent de l'*imitation des affects* et de la *puissance de la multitude* ; voir notre article [critique de la Raison chez Spinoza et introduction de raisons multiples dans ses écrits](#)

45 F. Alquié : *Leçons sur Spinoza - Nature et vérité dans la philosophie de Spinoza, Servitude et liberté selon Spinoza* (2003)

46 « *Remarques sur le problème de la vérité chez Spinoza* » in *Philonsorbonne* 5/2011

pour savoir « *ce qui est possible, impossible ou nécessaire* », doit être un édifice d'idées qui doit plutôt bien se tenir. S'il se tient bien, cet édifice a une bonne véricité intrinsèque (toutes les idées sont cohérentes entre elles et le tout est assez complet). Pour cela, cet édifice repose sur des prémisses. Si la connaissance nouvelle espérée se rapporte à une chose réelle (chose de la nature ou institution humaine), il est nécessaire que, parmi les prémisses, des prémisses suffisantes procèdent des nécessités de la nature de la chose en question : les idées doivent correspondre aux choses qu'elles représentent (vérité extrinsèque). La « véricité intrinsèque » est suffisante pour conclure que telle chose ou phénomène est « théoriquement » impossible ou nécessaire. Seule la véricité extrinsèque valide une nouvelle connaissance ou permet de conclure qu'une chose ou un phénomène est possible lorsque la véricité intrinsèque a montré que c'est théoriquement possible.

Exemple 1 : la relativité générale d'Einstein⁴⁷ théorise les ondes gravitationnelles (détectées plus de 100 ans après : la vérité extrinsèque confirme la vérité intrinsèque) et rend les trous blancs concevables théoriquement (vérité intrinsèque) mais jusqu'à maintenant jugés impossibles⁴⁸.

Exemple 2 : un système de Ponzi, montage pyramidal, a une très bonne véricité intrinsèque : c'est un édifice d'idées qui se tient bien ; il repose bien entendu sur des prémisses, dont une souvent non dite mais bien réelle: une population sans cesse renouvelée « investissant » son argent. C'est une erreur extrinsèque. Un escroc doué comme Madoff⁴⁹ a su assez longtemps renouveler sa clientèle, mais pas indéfiniment.

Dans le chapitre *Pratiques épistémiques et émotions*, nous analysons au regard de nos critères (A-) et (B-)⁵⁰ d'autres approches associant émotions épistémiques au regard de la connaissance, acquisition de connaissance et décision éventuelle.

Accord sur une « vérité »

Remarque : les considérations de ce chapitre sont incluses dans des considérations plus larges sur les « accords »⁵¹ (voir nos [thèses \(6-\)](#) et (7-)) ainsi que sur la délibération habermassienne et le consensus par recoupement (Rawls)⁵².

La « vérité » d'une personne à propos d'une chose est ou non compréhensible, audible ou même supportable, par les autres. Même un « vrai » savoir de « science dure » peut ne pas être compréhensible et même être rejeté par d'autres⁵³, ainsi par des pairs d'une autre « école » qui n'acceptent pas la mobilisation de tel modèle ou tel concept dans les prémisses. Cela est encore plus vrai pour une « vérité ordinaire » qui, même bien construite (critères (A-)) et considérée comme un « savoir » par celui qui la porte, peut être fondée, pour d'autres, sur des prémisses (critères (B-)) qui relèvent d'affections non perçues par ceux-ci, de perceptions fantaisistes, de préjugés, d'imagination, de désirs chimériques (connaissance du 1. genre de Spinoza).

Une « vérité », considérée comme une connaissance par celui qui la porte, peut être considérée

47 Einstein dit « *L'imagination est plus importante que le savoir.* » et « *la physique est de la pensée pure* »

48 « *Un trou blanc, aussi appelé fontaine blanche, est un objet théorique susceptible d'exister au sens où il peut être décrit par les lois de la relativité générale, mais dont l'existence dans l'Univers est considérée comme hautement spéculative* » (Wikipédia)

49 Bernard Madoff, extrait du Monde du 20/12/2008 : « *Lorsque la performance n'était pas au rendez-vous, au lieu de diminuer le rendement distribué aux investisseurs, il prenait tout simplement l'argent des nouveaux investisseurs et l'utilisait pour payer les anciens. De ce fait, il donnait l'impression d'une performance exceptionnelle, sur la base de laquelle il attirait de plus en plus d'investisseurs, mais année après année, il dilapidait le capital que ceux-ci lui avaient confié* »

50 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

51 Voir [article \(A-3\)](#) critique de la Raison chez Spinoza et introduction de raisons multiples dans ses écrits

52 Voir [Article \(D-3\)](#) Discussion de Rawls, Habermas, Bourdieu (Marx)

53 Ex : débat Galilée vs Kepler ; Einstein vs mécanique quantique ; lois de l'attraction des corps de Newton très mal perçue par les cartésiens.

par d'autres comme une connaissance qualifiable en « *connaissance ratée* »⁵⁴, ou considérée comme pure « imagination », ou « vague intuition », ou « croyance » ou « n'importe quoi », considérations selon leurs critères, critères qui peuvent être différents de ceux que nous avons proposés dans le chapitre *Nécessité de la nature, savoir, croyance, intuition, imagination*.

Quelles sont alors les conditions pour qu'une « vérité » à propos d'une chose soit partageable ?

Une « vérité » est partageable, compréhensible par d'autres, si les conditions suivantes sont remplies :

(A-) c'est un édifice d'idées qui se tient à peu près, assez complet, sans trop de contradictions (connaissance de Locke et du 2. genre de Spinoza) et sans trop de « raccourcis » intuitifs difficilement compréhensibles (Connaissance intuitive de Locke ou du 3. genre de Spinoza)

ET (B-) si les prémisses posées par celui qui expose sa raison à propos d'une chose sont à peu près acceptées par celui qui l'écoute. Les motifs de non acceptation ou de modifications sont multiples : prémisses jugées fantaisistes, déplaisantes, erronées ; prémisses manquantes ; prémisses à modifier, à remplacer,

Rappel : Les prémisses considérées sont fondées sur ce qui est perçu comme des nécessités de la nature de la chose ou de la personne et /ou sur ses affects, ses désirs, la personne étant aussi bien celui qui parle que celui qui écoute.

ET (C-) Si les affects mutuels entre la personne qui parle et celle qui écoute ne poussent pas à poser des prémisses favorisant, ou compromettant, « à tort ou à raison », cette acquisition. Ce sont des prémisses épistémiques poussées par des émotions épistémiques.

Remarques : Si la condition (A-) est à peu près respectée et si (B-) les prémisses sont partagées bien qu'elles relèvent, d'après le chercheur ou de celui qui qualifie, de perceptions fantaisistes, de préjugés, d'imagination, de désirs chimériques, alors il s'agit d'une croyance partagée, qui peut être une escroquerie, une théorie du complot, la foi qui sauve, etc.

la condition (C-) peut grandement influencer le partage de la raison d'un autre, ex : une empathie de celui qui écoute envers celui qui parle (ou au moins un respect à priori) ou une crainte des conséquences sociales peut favoriser l'acceptation de prémisses contestables. Une antipathie de celui qui écoute envers celui qui parle (dont un irrespect allant jusqu'au désir d'humilier) ou une méfiance peut être suffisante pour provoquer le rejet d'une raison bien construite (critères (A-))⁵⁵ sur des prémisses largement acceptées (critères (B-)). De même, une empathie ou une antipathie du de celui qui parle envers celui qui écoute peut influencer le partage d'idées, ne serait ce qu'au niveau du « jeu de langage » utilisé.

L'examen des critères (A-) à (C-) nous conduisent à considérer les affects autant de celui qui écoute que de celui qui parle et ce à quoi ils les poussent lors du partage de connaissance, que cette personne soit physique (ex : un médecin ou un professeur) ou morale (ex : une institution). Ces affects, « émotions épistémiques au regard des autres », sont évoqués dans le chapitre *Émotions épistémiques et partage de la connaissance*.

Pratiques épistémiques et émotions

Dans ce chapitre, nous considérons tout d'abord les quatre « options » ou prédispositions

54 Williamson : « *knowledge and its limits* » Oxford University Press (2000)

55 Rappel : nous écrivons « critères (A-) » (B-) ou (C-) au lieu de « critères [relatifs aux conditions] (A-) »

épistémiques émotionnelles propres à la personne qui apprend, « options » proposées par les différents auteurs cités. Nous considérons enfin la norme de connaissance de l'action. L'analyse faite mobilise nos critères (A-) et (B-), et considère donc uniquement la dialectique entre ce qui est à apprendre ou à décider et la personne qui apprend. En effet, les auteurs cités n'abordent pas la dialectique entre celui qui porte le savoir et celui qui le reçoit, à analyser en mobilisant nos critères (C-)⁵⁶.

Les prédispositions épistémiques émotionnelles

Nous considérons quatre « options » ou prédispositions épistémiques émotionnelles :

- 1- Les émotions entravent nos pratiques épistémiques (thèse d'exclusion (Sheffler , 1977)),
- 2- Les émotions facilitent nos pratiques épistémiques (thèse instrumentale (de Sousa (1987) et Damasio (*L'erreur de Descartes*, 1995)),
- 3- Les émotions rendent possibles nos pratiques épistémiques (thèse constitutive (Hookway, 2003))
- 4- Les émotions elles-mêmes entrent dans des relations de justification (thèse directe).

Les émotions étant par définition hors rationalité, ce qu'elles poussent ou provoquent est aléatoire et non probabilisable : ça s'est passé comme cela mais ça aurait pu se passer autrement avec autant de « bonnes raisons ». On peut donc trouver de multiples exemples illustrant les quatre thèses ci-dessus. Certaines émotions ou sentiments poussent plus que d'autres à certaines « options », l'option poussée étant celle de l'émotion la plus intense du moment, celle-ci pouvant être un affect sédimenté de son *ingenium*⁵⁷ ou une émotion provoquée par une affection du moment (ex : un adolescent en conflit avec un professeur), dont celle relative à l'imitation des affects ou à la puissance de la multitude.

Nous analysons ces prédispositions et nous discutons ces thèses au regard de nos critères (A-), (B-) et (C-)⁵⁸.

1. Les émotions entravent nos pratiques épistémiques (thèse d'exclusion)

Sheffler (1977, p. 171) pose une opposition entre raison et émotions : « *Cognition is sober inspection; it is the scientist's calm apprehension of fact after fact in his relentless pursuit of Truth. Emotion, on the other hand, is commotion –an unruly inner turbulence fatal to such pursuit but finding its own constructive outlets in aesthetic experience and moral or religious commitment* ».

Scheffler se limite à prendre en compte notre critère (A-) et un critère (B-) avec seulement des prémisses fondées sur ce qui est perçu comme des nécessités de la nature de la chose (« *fact after fact* »). C'est une forte limitation, même en ne considérant qu'une connaissance du type « science dure ». Cette forte limitation de l'étendue des « connaissances » conduit effectivement à exclure beaucoup de monde, et pas seulement celui « *finding its own constructive outlets in aesthetic experience and moral or religious commitment* » car effectivement beaucoup de gens, même ceux

56 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

57 Jaquet Chantal, *"Les transclasses ou la non reproduction"* PUF 2014 : « L'ingenium renvoie à l'ensemble des traits caractéristiques singuliers d'un individu, qui sont le produit de l'histoire commune, de ses habitudes propres, de ses rencontres avec le monde. L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de [l'essence de] son mode de vie, de ses jugements et de son comportement » (p. 99)

58 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

désirant connaître, n'ont pas cette vision étriquée de la connaissance.

2. Les émotions facilitent nos pratiques épistémiques (thèse instrumentale)

Nos critères [relatifs aux conditions] (B-) permettent d'explicitier les 2 citations suivantes⁵⁹, citations compatibles avec notre *thèse (4-)*.

«*Les émotions sont des espèces de motifs de saillance entre des objets d'attention, des lignes d'enquête et des stratégies inférentielles*» (de Sousa, 1987, p. 196).

Selon Damasio (L'erreur de Descartes, 1995), les émotions restreignent la classe des options pertinentes pour la décision et la formation du jugement.

Parmi les prémisses de l'édifice d'idées à propos d'une chose (prémisses directement exprimées ou causes d'autres idées exprimées), certaines sont poussées par des affects, des désirs. Ces désirs peuvent être partagés par d'autres qui sont alors assez curieux pour les chercher (« *motifs de saillance entre des objets d'attention, des lignes d'enquête et des stratégies inférentielles* ») et heureux de les trouver. Comme le précise Damasio, ces affects, ces désirs peuvent être assez intenses pour en oublier d'autres prémisses importantes, pour donc restreindre « *la classe des options pertinentes* » peut-être « *pour la décision et la formation du jugement* » mais d'abord pour l'acquisition de la connaissance elle-même⁶⁰ : durant l'acquisition de connaissance, chacun peut être poussé à ne s'intéresser qu'à ce qu'il désire, au risque de points aveugles.

Par contre, dans la phrase suivante de la même présentation la « *notion d'une rationalité idéale indépendante des émotions* » est à discuter :

« *La thèse instrumentale rend compte de la rationalité limitée, mais ne menace pas l'intelligibilité de la notion d'une rationalité idéale indépendante des émotions* ».

Comme nous le montrons dans l'*article (A-1) Critique de la Raison chez Spinoza et raisons multiples à propos d'une chose*, aucun édifice d'idées qui se tient ne peut reposer que sur des prémisses fondées sur des nécessités de la nature : il y a in fine toujours des prémisses poussées par des affects. Cela est particulièrement vrai en mathématique. Aucune prémisses d'une mathématique (ex : géométrie d'Euclide) ne repose sur des nécessités de la nature : elles reposent toutes in fine sur des désirs (ex : pour Euclide peut-être un désir de « coller » aux perceptions⁶¹ ; pour Cardan⁶² peut-être un désir de complétude). Même une rationalité qui semble « idéale » comme une mathématique est dépendante des émotions, des désirs de ceux qui la crée. D'ailleurs, définir une « *rationalité idéale* » par « *rationalité indépendante des émotions* » procède déjà d'un désir, désir d'une barrière clairement établie entre rationalité et émotions. Le qualificatif « idéal » doit forcément être associé à des idées, à des critères de jugement. Lesquels ? Et poussés par quoi ?

Enfin, dans cette thèse « *instrumentale* », les conditions ou critères (C-), à propos des affects vis à vis de celui qui porte la connaissance semble ignorés. L'hypothèse implicite est peut être une connaissance perçue comme désincarnée avec laquelle la mise en relation est instrumentale (ex : livre, personne suscitant l'indifférence ou apprenant indifférent). Cela peut exister.

3. Les émotions rendent possibles nos pratiques épistémiques (thèse constitutive)

« *Une réponse satisfaisante aux problèmes centraux de l'épistémologie peut et doit faire appel aux émotions et aux traits de caractère ou habitudes. Leur rôle n'est pas seulement de rendre nos*

59 Citées dans la présentation du séminaire EHESS « épistémologie naïve » du 21-04-20

60 Damasio a surtout étudié les liens entre émotions et décisions dont jugement et non l'acquisition de connaissances.

61 Néanmoins, sur notre terre sphérique, même sur une mer d'huile, une géométrie plane relève d'une perception erronée.

62 Vers 1545, Cardani invente le nombre « sophistiqué » que Descartes (par dérision ?) appellera nombre imaginaire.

délibérations et évaluations plus efficaces; ils peuvent contribuer à révéler la manière dont de telles évaluations sont tout simplement **possibles** » (Hookway, 2003, p. 81).

Cette citation est une conclusion d'un article de C. Hookway. Dans cet article de 2003⁶³, Hookway constate que « *Ethics and epistemology are both concerned with aspects of our evaluative practice* ». Tout en distinguant bien ce qui est évalué (« *in ethics, we are concerned with issues of right and wrong, virtue and vice, moral obligation, and so on; and in epistemology, it is most commonly assumed that we are interested in whether states count as knowledge or as justified beliefs, whether beliefs and strategies of belief formation are rational* ») il souligne que (1-) « *most ethical theories attach importance to affective states, such as emotions* » et déplore que (2-) « *there is little emphasis on the role of traits of character - habits and virtues - in ensuring our epistemic well being, although, once again, such states have a central role in most moral theories, not only in those that can be described as 'virtue ethics'* ». Il propose donc que, pareillement à l'éthique, l'épistémologie s'attache à considérer les états affectifs, les émotions ainsi que les habitudes et les vertus pour apprécier le « *bien être épistémique* » de chacun.

Nos *thèses* s'appliquent à tout édifice d'idées qui se tient à propos d'une chose, cette chose pouvant être aussi bien une connaissance « science dure » qu'un sujet à dimension morale (ex : la responsabilité sociale des entreprises (RSE)), avec souvent des prémisses qui sont des énoncés moraux poussés par les affects (ex : énoncés de « justice » ou « mérite » désirés ou détestés et craints). Les préconisations épistémiques de Hookway nous semblent donc tout à fait pertinentes, et en particulier pour toute connaissance du type SHS (économie, sociologie, etc..) pour lesquelles des prémisses morales sont posées explicitement ou implicitement avec d'autres prémisses (ex : choix de concepts caractérisant une « école »).

Pratiquement, c'est en respectant les critères (B-) que nous pouvons mettre en œuvre ce qui est proposé par Hookway. Notons que, dans ces approches, les critères (C-), à propos des affections causées par la personne physique ou morale qui porte ce savoir, ne sont pas mobilisés.

4. Les émotions elles-mêmes entrent dans des relations de justification (thèse directe)

« La thèse directe est compatible avec la thèse constitutive. Elle considère les émotions comme des états mentaux qui jouent un rôle direct (et éventuellement constitutif) dans l'enquête, à savoir:

1. Les émotions justifient (prima facie) des croyances.

2. Les émotions sont justifiées (prima facie) par des croyances.

Notre analyse de cette « thèse directe », en mobilisant notre approche, s'appuie sur les concepts « *d'objet formel* » et « *d'objet matériel* » développés⁶⁴ pour l'explicitier :

la prise en compte d'une émotion, qualifiée respectivement de « morale », « esthétique » ou « épistémique », exemplifiant un *objet formel* (ex resp : justice, élégance, la connaissance) par un *objet matériel* (ex resp : une action, une œuvre d'art, une croyance), est inhérente à notre approche fondée sur nos *thèses* et le respect des critères (A-), (B-) et (C-).

Des prémisses (selon (B-) et (C-)) de tout édifice d'idées qui se tient sont assimilables à ces objets *formels* (ex : un énoncé moral désiré, une caractéristique esthétique choisie car elle est supposée plaire à son public, une soif de connaissance d'un au delà) et toutes les idées et propositions composant l'édifice qui en sont déduites (en respectant les critères (A-)) sont autant d'objets *matériels* (ex : une loi sur la compétitivité ou une organisation caritative, une œuvre d'art, une certaine lecture du jugement dernier dans l'apocalypse).

63 « *affective states and epistemic immediacy* » METAPHILOSOPHY Vol. 34, Nos. 1/2, January 2003

64 Deonna & Teroni (2012) ;

La cohérence des idées entre elles (cohérence nécessaire à la tenue et crédibilité de l'édifice d'idées) et avec les prémisses poussées par des affects, des émotions, est de fait une justification réciproque des objets formels (les prémisses) et des objets matériels (idées mais aussi leurs éventuelles réalisations matérielles). Bien souvent, les prémisses peuvent être perçues comme un peu abstraites (ex : solidarité) mais les idées qui en sont déduites sur un sujet donné (ex : loi relative au R.S.A.) les illustrent, les rendent plus concrètes, les exemplifient. Cela vaut pour les émotions morales, esthétiques et bien sûr épistémiques. Par exemple, une prémisses « confiance en l'homme de science » conduit à justifier et croire un discours académique et l'adhésion à ce discours justifie et renforce cette confiance. Toutefois, l'adhésion à ce discours n'est pas forcément liée qu'à cette prémisses « confiance » mais aussi à d'autres prémisses, ex : désir de comprendre les phénomènes, désir d'un modèle marquant un « début » (comme le big bang) rappelant la création divine, etc.. mais aussi désir d'agir en connaissance de cause, en se fondant sur une connaissance suffisante, désir développé dans le paragraphe suivant.

La norme de connaissance pour l'action

Une bonne analyse globale de ce sujet est faite par Gregory Pynn⁶⁵.

Ce paragraphe mobilise Aristote EN III , 1111a22-1111b23⁶⁶ (action volontaire dont on connaît les conséquences) et Kant (*Pragmatische Glauben*, raisonnement pratique correct (critères (A-)) mais sans s'interroger sur les prémisses (critères (B-))).

La personne ordinaire prend en compte à sa façon l'injonction « *on ne doit agir que sur la base de ce qu'on sait* » en appréciant la qualité de son savoir, mais qualité mis en balance avec les enjeux : « *le savoir est sensible aux enjeux* ». En mobilisant nos [thèses](#) et nos critères (A-) et (B-) nous pouvons analyser un édifice d'idées à propos de la connaissance et de la décision d'action. En supposant que « ça se tient à peu près » (critères (A-)), les critères (B-) sont déterminants car les prémisses de l'édifice fondent aussi bien le savoir que la décision, ex : un désir intense de ce qui est escompté de l'action ou une crainte très forte⁶⁷ des effets de « l'échec » de l'action influent grandement sur « oser ou pas » : quelle que soit la perception de la qualité de la connaissance (voir paragraphe *Concept de connaissance* à propos de la qualification de la connaissance en « savoir », « croyance rationnelle ou non », « intuition »), ce sont in fine les affects qui poussent ou non à la décision. Les affects peuvent parfois être suffisamment intenses pour se satisfaire de « convictions » ou de « croyances ».

Enfin, la « *sensibilité* » de la connaissance peut largement procéder de la source de celle-ci, de celui qui l'apporte, personne physique ou morale (institution). Cette sensibilité là est à étudier en mobilisant nos critères (C-)⁶⁸ pour analyser, dans le chapitre suivant, les émotions épistémiques à prendre en compte lors du partage, ou non, de connaissances, et ce quelle que soit la finalité de cette connaissance, dont une décision d'action.

Émotions épistémiques et partage de la connaissance

Dans ce chapitre, nous considérons les émotions épistémiques relatives au partage de la connaissance en mobilisant nos trois critères (A-) à (C-) en rappelant d'abord la fonction sociale de

65 Gregory Pynn : « *contextualisme in epistemology* », Oxford Handbooks online 2016

66 «*Étant donné que ce qui est fait sous la contrainte ou par ignorance est involontaire, l'acte volontaire semblerait être ce dont le principe réside dans l'agent lui-même connaissant les circonstances particulières au sein desquelles son action se produit* »

67 Dont « *epistemic anxiety* » de Nagel (2010)

68 Critères (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

la connaissance puis en analysant le concept de confiance épistémique de G. Origgi⁶⁹, de « discrimination épistémique » et de ce qui relève de l'injustice épistémique de M. Fricker⁷¹. Nous considérons enfin les concepts d'épistémologie de l'ignorance mis en avant par José Medina⁷², épistémologie qui est poussée par les différentes émotions discriminatoires éprouvées envers les personnes.

La fonction sociale de la connaissance

Le désir, ou non, de comprendre et de se faire comprendre poussent beaucoup de gens à avoir un édifice d'idées qui se tient à propos de toute chose (*thèse (2-)*) et notre chapitre *Accord sur une « vérité »* présente les critères (A-) à (C-) pour que ce partage soit plus ou moins réalisé. Les critères (A-) et (B-) permettent de mieux constater les « *compromises with respect to accuracy* », ex : tolérer ou non quelques « trous dans la raquette » (critères (A-)), ne pas retenir certaines prémisses et en ajouter d'autres (critères (B-)). Mais l'examen des critères (C-) (à propos des affections causées par la personne, physique ou morale, qui porte ce savoir pouvant pousser « le récepteur » à poser des prémisses favorisant ou ne compromettant pas ce partage) est également très important pour expliquer une adhésion « aveugle » ou un rejet « inexplicable » au regard des critères (A-) et (B-) : peut être que « *the concept of knowledge is used to flag approved sources of information* » mais ça ne suffit pas de ne considérer que les éléments « objectifs » de celui qui fournit l'information (ex : « *Fred, who is up a tree* » est peut-être bien placé pour guetter le tigre, mais vraiment je ne sens pas du tout ce mec, je ne lui fait pas confiance).

La confiance

D'après G. Origgi, la confiance épistémique serait une composante importante de l'épistémologie « ordinaire » dans la mesure où « *The greater part of our knowledge is acquired from other's people spoken or written words.* »⁷³. Ainsi, le mode de perception de la connaissance le plus mobilisé serait le « ouïe-dire », premier mode de perception décrit par Spinoza dans le T.R.E., mode de perception très peu fiable selon celui-ci. Pour Spinoza, le seul mode de perception fiable est le quatrième (perception d'une cause immédiate ou de l'essence de la chose). Selon Spinoza, le dire ou l'écrit de quelqu'un ne vaut « savoir » pour un autre que s'il est reconnu comme une connaissance du 2. ou 3. genre. Avec notre thèse de raisons possiblement multiples à propos d'une chose, le dire ou l'écrit de quelqu'un n'est reconnu comme un « savoir » par un autre que s'il répond aux trois conditions que nous avons définies au chapitre précédent. La condition (B-) souligne qu'il faut accepter les prémisses poussées par des affects, des sentiments, de la personne qui porte ce savoir. La condition (C-) souligne qu'il faut compter également avec les affects de celui qui écoute ou lit, dont ceux vis à vis du porteur du savoir, affects qui pourraient être poussés par des affections relevant de « l'imitation des affects » et de la « puissance de la multitude » : le savoir d'une personne dont nous nous sentons proches ou d'une personne ayant une autorité ou un pouvoir institutionnel sur nous peut sembler plus « convainquant » même si les conditions (A-) et (B-) ne sont pas vraiment remplies.

Parmi ces affects vis à vis du porteur et de sa raison à propos de la chose, y en a t' il qui poussent

69 G. Origgi : *what does it mean to trust in epistemic authority?* Of The Concept of Authority, multidisciplinary approach: from epistemology to the social sciences, chap 5 (2007)

70 Gloria Origgi : « *Qu'est-ce que la confiance?* » (Vrin), Extrait de la présentation de l'ouvrage

71 Fricker, Miranda. 2007. *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. Oxford: Oxford University Press.

72 José Medina : *epistemic injustice and epistemologies of ignorance* (2017.EI & Epistemologies of Ignorance)

73 G. Origgi : chap 5. *what does it mean to trust in epistemic authority?* Of The Concept of Authority, multidisciplinary approach: from epistemology to the social sciences (2007)

à la confiance, jusqu'à faire sien tout ou partie de cette raison ?

G. Origgi décrit ainsi la confiance : « *La confiance est un état cognitif et motivationnel complexe, un mélange de rationalité, de sentiments et d'engagement.* »⁷⁴. Le « mélange » que nous proposons est composé de nos trois conditions (A-) à (C-)⁷⁵ et permet de mieux cerner ce qui relève de la « rationalité » et des « sentiments »⁷⁶. Par contre, nous faisons quelques réserves sur « l'engagement » et sur ce que G. Origgi souligne ensuite : « *Faire confiance implique donner aux autres un certain pouvoir sur nous-mêmes et accepter la vulnérabilité que cela comporte.* ».

Il peut certes y avoir un engagement volontaire de notre part, ex : choisir le passant à qui demander son chemin, choisir le spécialiste recommandé, et dans ce cas on lui « donne » « *un certain pouvoir sur nous-mêmes et on accepte la vulnérabilité que cela comporte.* ». Mais le plus souvent, on n'a pas la possibilité de choisir celui qui sait, ou on se sent obligé de choisir telle personne et pas une autre et ce pour toute sorte de raisons, ex : pour ne pas fâcher quelqu'un, parce qu'il est le représentant et l'interlocuteur désigné d'une institution puissante ou d'une école de pensée dont dépend en partie notre réussite académique. Toutes ces raisons relèvent d'affections du type « imitation des affects » et « puissance de la multitude ». Des « autres ont un certain pouvoir sur moi et je suis *résigné* à la vulnérabilité que cela comporte ». Ces affections peuvent pousser à accepter leur savoir, malgré quelques problèmes de construction (critère (A-)) ou malgré des prémisses que l'ont pourrait trouver discutables (critère (B-)).

Au regard des affects relatifs aux conditions (A-) et surtout (B-), l'intensité des affects relatifs à la condition (C-) (que ceux-ci poussent à la confiance, au « désir de.. » ou à la « crainte de.. ») peut être déterminante pour adopter ou rejeter un savoir ou une croyance. Cette intensité est souvent liée à des affections du type « imitation des affects » ou « puissance de la multitude », affections poussant à des désirs d'appartenance ou de crainte d'être exclu ou désir de « réussir », etc....

Injustice épistémique

Miranda Fricker⁷⁷ a défini l'épistémique injustice « *as a kind of injustice in which someone is wronged specifically in her capacity as a knower* » (2007: 20) et selon C. Hookway⁷⁸ « *Fricker has provided compelling accounts of two kinds of epistemic injustice, « testimonial injustice » and 'hermeneutic injustice* ».

L'explication donnée par C. Hookway de ces deux sortes d'injustice épistémique montre que la mobilisation de nos critères (A-) à (C-) permettent de repérer de telles injustices.

« *Someone is a victim of hermeneutic injustice when they lack the resources, usually conceptual resources, that are required for formulating important problems, critère (B-), or for addressing them systematically* », critère (A-) notamment complétude (« *systematically* »)... »

« *..Testimonial injustice arises when someone lacks credibility: their assertions are not accepted by those to whom they are directed. Moreover, someone may be treated as lacking credibility because this is the result of the application of stereotypes, for example, gender or racial*

74 Extrait de la présentation de l'ouvrage « *Qu'est-ce que la confiance?* » Gloria Origgi (Vrin)

75 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

76 Nos critères (A-) relèvent de la rationalité. Les critères (B-) et (C-) relèvent en grande partie des sentiments. Des exemples de scénarii cognitifs temporels faisant se succéder l'examen selon ces critères peuvent être développés, ex : choisir et accoster quelqu'un pour lui demander le trajet vers la gare ; aller chez un médecin choisi ou désigné et lui soumettre ses troubles, puis aller chez d'autres jusqu'à « connaître » le diagnostic et la posologie que l'on désire entendre.

77 Fricker, Miranda. 2007. *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. Oxford: Oxford University Press.

78 Dans son article « *some varieties of epistemic injustice: reflections on fricker* » downloaded from <https://www.cambridge.org/core>. OECD - LIBRARY and ARCHIVES

stereotypes ». (critère (C-)). Cela peut aller jusqu'à ce que Katherine Puddifoot nomme « *Epistemic Discrimination* »⁷⁹.

Ensuite C. Hookway présente des « *‘intrinsically epistemic’ forms of injustice but that do not involve testimonial exchanges and, thus, cannot be understood in terms of testimonial injustice or hermeneutic injustice* » en particulier le fait que « *someone who lacks the capacity to make assertions that will be taken seriously already lacks capacities that are required for them to be active members of an epistemic community at all.* », critère (C-) dont stéréotypes ou « puissance » liées à la position sociale, ex : étudiant (vs professeur)⁸⁰ à qui il est interdit de remettre en cause les dires du professeur : il faut une appartenance reconnue dans ce milieu, milieu académique ou autre, pour se permettre cette outrecuidance.

Discriminations épistémiques

Plusieurs philosophes mobilisent le concept de « discrimination épistémique », ainsi K. Puddifoot. Nous proposons d'appréhender ce concept en utilisant notre démarche présentée dans le chapitre *Accord sur une « vérité »*.

Dans l'introduction de son article⁸¹, K. Puddifoot définit ainsi la discrimination épistémique :

« *Epistemic discrimination is prejudice, bias and discriminatory action suffered by individuals in their position as epistemic agents, that is, as individuals who can acquire knowledge, justified belief or understanding. Epistemic discrimination can be intentional or unintentional. It can be the result of the actions of an individual or deep structural inequalities in society, or a combination of the two. When epistemic discrimination against someone occurs, a person unduly denied access to the resources and opportunities that they would need to be successful givers and recipients of epistemic goods like knowledge. They are often denied these resources and opportunities, as a result of their social group membership. Members of stigmatized and marginalized groups are especially vulnerable to epistemic discrimination because of the stereotypes that others apply to them and their exclusion from positions of power in which they could facilitate an improvement to their epistemic situation.* ».

Nous proposons une analyse de cette définition avec notre approche mobilisant nos critères (A-), (B-) et (C-)⁸² pour qualifier une connaissance. Nous montrons que ces critères peuvent être également des critères conduisant à discriminer intentionnellement ou non.

« *La discrimination épistémique est un préjudice, un parti pris et une action discriminatoire subis par des individus en leur qualité d'agents épistémiques, c'est-à-dire en tant que personnes qui peuvent acquérir des connaissances, des croyances ou une compréhension justifiées* »⁸³.

Le Larousse donne deux définitions principales de la « discrimination » :

(1-) Action de séparer, de distinguer deux ou plusieurs êtres ou choses à partir de certains critères ou caractères distinctifs ; distinction : Opérer la discrimination entre l'indispensable et le souhaitable.

(2-) Fait de distinguer et de traiter différemment (le plus souvent plus mal) quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne : Le sexisme est une discrimination fondée sur le sexe. Discrimination raciale

79 Puddifoot, K. (University of Birmingham) : « *Dissolving the Ethical/Epistemic Dilemma over Implicit Bias* ; Philosophical Explorations ».

80 Exemple donné par C. Hookway dans l'article cité.

81 Chapter 4 *Epistemic Discrimination* Katherine Puddifoot, University of Birmingham

82 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

83 Traduction « deeppl » de la citation précédente.

Le propos de K. Puddifoot et des auteurs qu'elle cite (dont M. Fricker) se rapporte à la deuxième définition. D'après notre approche, ce sont alors plutôt les critères (C-) (*prémises poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance*) qu'il faut mobiliser car ils sont supposés prendre le pas sur les critères (A-) et (B-) : même si la connaissance de la personne discriminée satisfait « objectivement » à ces critères, les prémisses des critères (C-) poussent à délégitimer cette connaissance. Cette discrimination semble donc intentionnelle. Ce n'est pas toujours le cas : « *La discrimination épistémique peut être intentionnelle ou non.* »⁸⁴.

Toutefois, les raisons évoquées par K. Puddifoot ont trait aux « *ressources et aux opportunités* » à acquérir ou à avoir pour être capable de partager ou de recevoir des « *biens épistémiques* » :

« *Cela peut être le résultat des actions d'un individu ou de profondes inégalités structurelles dans la société, ou une combinaison des deux. Une discrimination épistémique contre quelqu'un se produit lorsqu'une personne lui refuse indûment l'accès aux ressources et aux opportunités dont il aurait besoin pour être donneur et destinataire accompli de biens épistémiques comme la connaissance. Il se voit souvent refuser ces ressources et opportunités en raison de son appartenance à un groupe social. Les membres de groupes stigmatisés et marginalisés sont particulièrement vulnérables à la discrimination épistémique en raison des stéréotypes que les autres leur appliquent et de leur exclusion des postes de pouvoir dans lesquels ils pourraient faciliter une amélioration de leur situation épistémique* »⁸⁵.

Selon notre approche, le refus de « *l'accès aux ressources et aux opportunités dont il aurait besoin pour être donneur et destinataire accompli de biens épistémiques comme la connaissance* » est uniquement poussées par des prémisses des critères (C-). Ce non accès empêche l'acquisition des compétences pour donner ou recevoir une connaissance qui n'est pas remise en cause (critères (A-) et (B-) non mobilisés comme si ces critères ne sont pas à discuter). Ces prémisses des critères (C-) peuvent être fondées sur des affects ou des préjugés conscients ou inconscients.

Toutefois, en reprenant notre approche, nous pouvons montrer que même si les critères (C-) ne provoquent pas de discrimination (ex : (1-) pas de préjugés (conscients ou inconscients) à priori pour lui interdire l'accès aux « *ressources et aux opportunités* » ; (2-) appréciation des critères (A-) et (B-) non biaisée par des critères (C-)), au moins les critères (B-) peuvent être source de discrimination. En effet, les prémisses⁸⁶ qui fondent la connaissance d'une chose, un édifice d'idées qui se tient, peuvent être, pour d'autres, différentes, incompréhensibles, inacceptables, du fait par exemple de convictions (d'une vision du monde) issues de la culture dominante⁸⁷ d'une société multi-culturelle comprenant des « *groupes stigmatisés et marginalisés ... particulièrement vulnérables à la discrimination épistémique* ». Cette connaissance peut alors être rejetée, discriminée, et ce aussi bien de « *bonne foi* » donc inconsciemment que consciemment. Un rejet, pouvant conduire à une discrimination, fait donc l'impasse sur la possibilité a minima d'un « *consensus par recoupement* »⁸⁸, concept développé par J. Rawls⁸⁹.

Le philosophe Kasper Lippert-Rasmussen⁹⁰ propose une définition très formalisée de toute discrimination en acte, qu'elle soit positive ou négative.

« *The general character of discrimination (for and against) is this:*

84 Traduction « deepl » de la citation précédente.

85 Traduction « deepl » de la citation précédente.

86 Rappel : prémisses procédant de ce qui est perçu par chacun comme nécessité de la nature de cette chose et comme nécessités de sa nature, et fondées sur d'autres prémisses procédant in fine de ses sentiments

87 Certains expliquent la sur-représentation des agrégés philo de l'ENS Ulm par le fait que les correcteurs, souvent issus ou proches de l'ENS Ulm reconnaissent et apprécient d'emblée (critères (A-) et (B-)) une dissertation « façon ENS-Ulm ».

88 Le « *consensus par recoupement* » permet des accords sur des sujets particuliers, dans cet article la qualification d'une connaissance, sans nécessité de partager la même vision du monde. Notre [article \(D-3\) Discussion avec Rawls, Habermas, Bourdieu \(Marx\)](#) analyse et discute ce concept en mobilisant la même approche que dans cet article.

89 J. Rawls, *Libéralisme politique*, trad. C. Audard, Paris, PUF, 1995, et J. Habermas et J. Rawls, *Débat sur la justice politique*, Paris, Cerf, «Humanités», 1997

90 Kasper Lippert-Rasmussen : « *the badness of discrimination* » in *Ethical Theory and Moral Practice* 9: 167–185, 2006

X discriminates against (in favour of) Y in dimension W iff: (i) X treats Y differently from Z (or from how X would treat Z, were X to treat Z in some way) in dimension W; (ii) the differential treatment is (or is believed by X to be) disadvantageous (advantageous) to Y; and (iii) the differential treatment is suitably explained by Y's and Z's being (or believed by X to be) (members of) different, socially salient groups. » soit (traduction « deepL »)

«Le caractère général de la discrimination (pour et contre) est le suivant:

X discrimine (en faveur de) Y sur la dimension W ssi: (i) X traite Y différemment de Z (ou de la façon dont X traiterai Z, si X traitait Z d'une manière ou d'une autre) sur la dimension W; (ii) le traitement différentiel est (ou est considéré par X comme étant) désavantageux (avantageux) pour Y; et (iii) la différence de traitement s'explique de manière appropriée par le fait que Y et Z sont (ou que X croit être) (membres de) groupes socialement saillants différents. »

Cette discrimination en acte est fondée sur une argumentation, un édifice d'idées qui se tient, argumentation suggérée par cette définition. Notre approche, utilisant surtout nos critères (B-) et (C-), permet d'interroger et de proposer des critères pour déclarer une discrimination « bonne » ou « mauvaise ».

La « *dimension W* » doit nous suggérer le sujet ou l'objet de l'édifice d'idées. Nous proposons trois exemples : (1-) minimiser la mortalité et la saturation des hôpitaux du fait du covid 19, (2-) éradiquer la délinquance des jeunes, (3-) égalité des chances pour étudier. Sur ces trois sujets, des décisions sont à prendre, décisions qui reposent sur des connaissances pouvant être des savoirs, des croyances ainsi que sur des raisonnements qui se tiennent plus ou moins. Parmi ces savoirs et raisonnements, certains sont construits sur la base de classifications, avec un objectif de discrimination, de priorisation, etc, classifications fondées sur des prémisses qui sont des caractéristiques considérées comme *saillantes* au regard de la « *dimension W* ». Ces prémisses sont supposées fonder l'explication de « *la différence de traitement* » « *de manière appropriée* ». Au delà de la qualité de raisonnement (en général correcte, critères (A-)), ce sont d'abord les prémisses (critères (B-)) qui conditionnent la qualité des décisions et le jugement « bon » ou « mauvais » de la décision au regard de l'éventuelle discrimination.

Pour l'exemple (1-) (*minimiser la mortalité et la saturation des hôpitaux du fait du covid 19*), beaucoup de prémisses relèvent de ce qui est perçu par presque tous comme de nécessités de la nature liées au covid 19 et aux hôpitaux, ex : fragilité des personnes âgées, des obèses, des diabétiques ; protéger à tout prix le personnel soignant. Pour les tests, les soins, les mesures de protection, ces groupes sont prioritaires. De même, si des mesures impactant toute la société sont prises (ex : confinement) c'est au regard de ces nécessités afin d'atteindre l'objectif. Bien entendu, d'autres prémisses, issues d'une autre vision du monde, elles aussi relevant de nécessités (ex : la vie dont la vie économique, doit continuer), poussent à discriminer d'autres groupes (ex : restaurants, petits commerces et artisans) et à ne pas les pénaliser par un confinement trop rigoureux.

Pour l'exemple (2-) (*éradiquer la délinquance des jeunes*), certaines prémisses semblent relever de faits indubitables, ex : les maisons d'arrêt sont peuplées en majorité par des jeunes de banlieue non français de souche ; la police et la justice sont submergées d'affaires les concernant. Ces prémisses poussent « logiquement » au « contrôle au faciès » ressenti comme très discriminatoire et à des comportements de la BAC qui fait parfois l'actualité. Bien entendu, d'autres prémisses peuvent être posées (ex : environnement géographique, urbanistique et social, scolarité imprégnée de culture dominante, tout cela conduisant à la marginalisation) pour déjà expliquer la sur-représentation pénale des « jeunes de banlieue ». Ces autres prémisses montrent déjà que la réponse « contrôle au faciès » est une *différence de traitement* » qui n'est pas une « *manière appropriée* » (c'est une stigmatisation qui marginalise encore plus) et elles conduisent à des réponses plus complexes. Certaines de ces réponses complexes sont mentionnées dans l'exemple suivant.

Pour l'exemple (3-) *égalité des chances pour étudier*, les prémisses semblent relever de faits indubitables, ex : environnement géographique, urbanistique et social. Aux USA, ces prémisses ont conduit au *busing*⁹¹, mesure de discrimination « positive » alors que la France privilégie encore le respect de la carte scolaire. Par contre, ni aux USA et ni en France, la prémisse *scolarité imprégnée de culture dominante* n'est prise en compte alors qu'elle explique en partie le relatif échec de ces mesures.

Dans ces trois exemples, nous avons mobilisé les critères (B-), ceux relatifs au fondement de l'édifice d'idées du sujet étudié (de la « *dimension W* »). Nous pouvons également mobiliser les critères (C-), ceux relatifs aux groupes concernés (groupes discriminés ET groupes ou individus discriminants). Les prémisses relatives à ces critères (C-) peuvent n'avoir qu'un rapport lointain avec la « *dimension W* » de la définition de K. Lippert-Rasmussen. Ils ne sont pas pris en compte explicitement dans celle-ci bien qu'ils peuvent également conduire à des discriminations.

Certaines de ces prémisses peuvent être fondées, par exemple, sur une « *suspicion sur la légitimité* »⁹² qui transcende tout sujet, « *toute dimension W* ». Ces prémisses poussent autant au « contrôle au faciès » qu'à ne pas remettre en cause les doxa de la culture dominante qui imprègnent des institutions qui se veulent universelles.

Une prémisse importante relative aux critères (C-) est le respect ou l'irrespect envers la personne avec qui une connaissance quelconque est partagée .. ou non. Un lien peut être établi entre irrespect et discrimination injustifiée.

L'objet du paragraphe suivant est de discuter ce lien en mobilisant nos critères (A-) à (C-)⁹³.

Discrimination injustifiée et irrespect

Pour analyser le respect avec notre approche, nous mobilisons Erin Beeghly⁹⁴.

E. Beeghly propose d'analyser le respect ou l'irrespect pour établir qu'une discrimination est injustifiée [fausse ou erronée] (« *wrong* ») : « *Discrimination is wrong when—and because—it is disrespectful* ».

D'emblée, notre approche permet d'écrire qu'une discrimination est injustifiée si l'édifice d'idées qui l'explique ne se tient pas très bien, à savoir : (1-) ses prémisses (critères (B-) et (C-)) procèdent de préjugés, d'opinions et/ou des trois premiers modes de perception de la connaissance de Spinoza⁹⁵ et/ou (2-) la construction logique est problématique (critères (A-)). A priori dans notre approche seul le non respect des critères (C-) peuvent révéler de l'irrespect envers la personne concernée. Le non respect des critères (B-) et surtout (A-) semble plus liée à des caractéristiques cognitives de la personne discriminante qu'à sa relation irrespectueuse à l'autre.

E. Beeghly « *articule trois conceptions du manque de respect, chacune offrant une manière spéciale de comprendre la manière dont la discrimination injustifiée est irrespectueuse* » :

(1-) « *the mental-state conception of disrespect* » : « *Lorsqu'une personne est jugée à tort comme ayant une moindre valeur morale et est traitée en conséquence*... « *ce traitement est moralement répréhensible quelle que soit la gravité de ses effets* ».

La raison donnée à l'interdiction d'accès des noirs à la plage (comportement « amoral » aussi bien des hommes que des femmes noires) peut aussi bien être à priori qu'à posteriori. Soit ils sont perçus

91 Wikipedia : « *En anglais, on appelle *busing* [bus-ing] une organisation du transport scolaire visant à promouvoir la mixité sociale ou raciale au sein des établissements scolaires publics.* »

92 Rachid Benzine : « *Quand vous êtes arabe ou noir, la suspicion sur la légitimité de votre nationalité française est permanente* » ; Interview Olivia Elkaim Publié le 09/11/2020, journal « *La Vie* »

93 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

94 Erin Beeghly (, University of Utah) : « *Discrimination and Disrespect* » In Kasper Lippert-Rasmussen (ed.), Routledge Handbook to the Ethics of Discrimination. New York, NY: Routledge. pp. 83 - 96 (2017)

95 Voir dans le chapitre *Prémisses fondamentales mobilisées* les remarques de notre thèse (2-).

comme cela (conception de l'homme et de la femme noire relevant d'une opinion, de préjugés ou d'ouï-dires calomnieux) donc on n'en veut pas sur nos plages ; soit on n'en veut pas sur nos plages donc on les diabolise en étant volontairement de mauvaise foi. Dans le premier cas, nos critères (C-) ne sont pas respectés et cette conception suffit en soi à démonter tout édifice d'idées fondé sur n'importe quelles prémisses dont celle-ci et donc sur n'importe quel sujet pour n'importe quelle décision («*ce traitement est moralement répréhensible quelle que soit la gravité de ses effets*»). Le deuxième cas (mauvaise foi volontaire) nécessite de rechercher d'autres prémisses poussant à cette mauvaise foi.

(2-) The expressive conception- « *Selon cette conception, le manque de respect se situe dans la signification sociale des actions ou des comportements, expressions de l'opinion selon laquelle certaines personnes sont inférieures ou socialement inacceptables* ». Il y a aussi des conventions pour le manque de respect – montrer du doigt quelqu'un, cracher sur quelqu'un, regarder par-dessus l'épaule d'une personne quand elle parle à quelqu'un, etc. L'expression d'un manque de respect dépend des conventions d'une culture particulière. De telles expressions peuvent également être faites par ignorance des conventions du lieux (enfant qui montre doigt, personne d'une autre culture).

Cette conception s'attache donc uniquement à l'expression de cet irrespect, à l'une de ses conséquences, et pas du tout aux causes de celui-ci. Aucun édifice d'idées à analyser en fonction de nos critères (A-) à (C-) n'est présenté. L'irrespect n'est donc pas formulé mais il y a supposition que des prémisses poussent à le visibiliser avec un désir plus ou moins conscient d'humiliation. Il y a donc présomption d'irrespect et humiliation avérée, soit poussée par une volition procédant d'un irrespect, soit en absence d'irrespect du fait de l'ignorance des conventions sociales de ce milieu social.

(3-) « The deliberative conception »—« *Une troisième conception du manque de respect - la conception délibérative - offre encore une autre façon de comprendre le manque de respect. Selon cette conception, le manque de respect consiste en un certain type d'échec délibératif - un échec de manifester ce que Stephen Darwall a appelé respect de reconnaissance* ».

Cette conception est à analyser en reprenant entièrement notre démarche présentée dans le chapitre *Accord sur une « vérité »*.

Épistémologies de l'ignorance

Souvent, les injustice épistémique, dont les discriminations épistémiques, sont effectives en mettant en œuvre des épistémologies de l'ignorance.

Sur de nombreux sujets, ces « *épistémologies de l'ignorance* » sont particulièrement développées et elles sont les principales méthodes pour léser quelqu'un dans la connaissance des choses, et pour, selon José Medina, protéger « *the voices, meaning, and perspectives of some by silencing the voices, meanings, and perspectives of others.* »⁹⁶.

José Medina cite des sujets à propos desquels les chercheurs ont posé des diagnostics de ces épistémologies de l'ignorance :

« *Marxist theory, critical race theory, feminist theory, and queer theory have all produced powerful diagnoses of these “epistemologies of ignorance” by analyzing the impact of different forms of oppression (linked to class, race, gender, and sexuality) on our epistemic practices, and the different forms of epistemic injustice that relations of oppression produce.* ».

J. Medina souligne que les épistémologies de l'ignorance « *have always been a key theme of race theory... Philosophers of race have developed robust discussions of social facts, experiences, and meanings that, as a result of racial oppression, become invisible, inaudible, or simply unintelligible in certain social locations and for certain perspectives that protect themselves from facing their involvement in racial oppression with a shield of active ignorance.* ».

Selon cette dernière citation, cette ignorance se manifeste par le fait que les faits, les expériences vécues et leur signification « *deviennent invisibles, inaudibles ou simplement inintelligibles dans certains lieux sociaux et pour certaines perspectives qui se protègent de leur implication dans*

96 José Medina : *epistemic injustice and epistemologies of ignorance* (2017.EI & Epistemologies of Ignorance)

l'oppression raciale par un bouclier d'ignorance active. Les personnes impliquées dans cette oppression raciale ne veulent pas voir, soit leur responsabilité, soit les bénéfices qu'elles tirent de cette oppression, et accueillent favorablement tout discours favorisant cette cécité.

Ces épistémologies de l'ignorance sont donc poussées, pour toutes sortes de « raisons », dont le désir de ne pas savoir et le désir de cacher, de ne pas faire savoir.

Faire le silence ou réduire au silence sont des solutions brutales, simples, mais faciles à dénoncer dans une société qui se veut libre et démocratique : des discours sont indispensables, y compris pour « produire » de l'ignorance, « noyer le poisson », etc.

La mobilisation de nos critères de (A-) à (C-) peuvent aider à « *démasquer ces discours qui protègent les voix, les significations et les perspectives de certains en réduisant au silence les voix, les significations et les perspectives des autres.* ».

La mobilisation de nos critères (A-) et (B-) permettent d'apprécier la « scientificité » de ces discours (voir le paragraphe *Caractérisation du Savoir et de la scientificité*). La mobilisation de nos critères (C-)⁹⁷ permettent de démasquer, presque indépendamment de l'objet du discours, les préjugés de toute sorte envers les personnes concernées par ces discours.

97 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

Thèses communes de nos différentes approches

Les prémisses, issues de l'article [\(B-2\) Prémisses fondamentales pour toute SHS](#), permettent de poser des thèses sur lesquelles repose l'ensemble des articles qui sont proposés, thèses qui valent pour chacun, aussi bien pour des individus ou des organisations objets d'une recherche que pour des chercheurs qui sont partie prenante de ces recherches. Ces thèses sont les suivantes :

(0-a) Les humains sont perçus sous 2 attributs : (a-) le corps, (b-) la pensée selon 2 modes (affects et entendement) et c'est tout⁹⁸.

(0-b) Les institutions humaines se perçoivent par (1-) tous les humains concernés par celles-ci, (2-) la pensée (affects et entendement) dite dominante qui inspire leurs organisations⁹⁹.

(1-) la plupart des individus et organisations font des efforts pour persévérer dans leur être (conatus), désirent éprouver des affects de joie, appréhendent d'éprouver des affects tristes et recherchent ou évitent les affections qui les provoquent ;

(2-) à propos de toute chose et compte tenu de l'énoncé précédent, (a-) beaucoup d'individus sont poussés par leur affects à s'associer et donc nécessairement à se comprendre (sans forcément s'accorder)), (b-) beaucoup d'individus et d'organisations désirent connaître, comprendre et se comprendre, prévoir, prédire, désirent alors être sous la conduite d'une raison, à savoir d'une connaissance du 2. genre, très mobilisée dans les sciences « dures », mais souvent aussi désirent s'appuyer sur ou se satisfont d'une connaissance du 1. genre, à savoir imagination et opinions¹⁰⁰ ;

(3-) beaucoup d'individus et d'organisations s'attachent à distinguer à propos de toute chose (a) ce qui est loi ou nécessité de la nature de cette chose et d'eux-même, et (b) ce qui est du fait d'institutions humaines à propos de cette chose. Ils acceptent de « faire avec » les affections procédant de (a), les affections procédant de (b) pouvant leur provoquer de multiples affects : adhésion, soumission, révolte, indignation selon leur ingenium¹⁰¹ et les affections du moment ;

(4-) à propos de toute chose, chacun, dont le chercheur, désire construire SA raison¹⁰² ou faire sienne une raison d'un autre, à savoir un édifice d'idées cohérentes, consistantes et pas trop incomplètes à propos de cette chose. Cela n'est possible que si, consciemment ou non, cet édifice d'idées est fondé sur des prémisses qui, in fine, (a-) dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités ou (b-) sont poussées par ses affects, dont ceux relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, ou (c-) prennent en compte les prémisses (a-) à (c-) des autres humains concernés par la chose¹⁰³ ;

(5-) les prémisses les plus déterminantes sont poussées par des désirs (a) de persévérer dans son être en étant « libre-nécessaire¹⁰⁴ » pour satisfaire aux nécessités de sa nature, (b) de tenir compte de

98 Spinoza, scolie E2-P21 : « *l'esprit et le corps, c'est un seul et même individu, que l'on conçoit tantôt sous l'attribut de la pensée, tantôt sous celui de l'étendue* »

99 Organisation écrite ou non : organigramme, routines, procédures, lois, etc... cf *duality of structure* de A. Giddens *The Constitution of Society* (1984) - (La Constitution de la société, publié en France par les Presses Universitaires de France)

100 Ces « connaissances » peuvent être fondées sur des préjugés, des prénotions (Durkheim), des doxa (Bourdieu), de « fictions » ou de « mythes » (Y.N. Harari), d'énoncés taxés de folie : comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade* », *ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme.* », à savoir toutes SES « raisons ».

101 « *L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de son mode de vie, de ses jugements et de son comportement* » (p. 99) in Chantal Jaquet, *Les trans-classes ou la non reproduction*, PUF 2014 ; Spinoza parle de l'ingenium du peuple juif dans le TTP, ingenium dont un affect prépondérant est d'être rebelle.

102 Voir également L'idée de « subjectivités multiples et diverses » de Ernesto Laclau

103 Ces prémisses (c-) sont nécessaires pour toute recherche en SHS, mais aussi, par exemple, pour des choses du type stratégie de maintien de l'ordre ou stratégie politique et sociale.

104 Spinoza E1-D7 (« *cette chose sera dite libre, qui existe d'après la seule nécessité de sa nature et est déterminée par soi seule à*

ce qui est perçu comme lois et nécessités de la nature¹⁰⁵, (c) d'appartenance, de droits fondamentaux¹⁰⁶, de « sacré »¹⁰⁷, d'énoncés moraux inspirant les associations (« chacun pour moi », « chacun pour soi », « cohésion-solidarité » ; « justice sociale »¹⁰⁸, « mérite »), d'estime sociale,

(6-) les raisons pour toute chose étant possiblement multiples, car fondées sur des prémisses différentes voir incommensurables, (a-) le « vrai » ou le « faux »¹⁰⁹, le « bon » ou le « mauvais »¹¹⁰, le « juste » ou l'« injuste », la « raison » ou la « folie »¹¹¹... ne se conçoivent que fondés sur les prémisses d'une raison souhaitée¹¹², (b-) tout « accord » n'est pas forcément fondé sur la raison (délibération habermassienne)¹¹³ mais peut être le résultat de toutes sortes d'affections, dont des rapports de force contraignants ou des manipulations et considérations affectives, en particulier lorsque la raison des uns se fonde sur des prémisses très déterminantes pour eux mais ignorées ou bafouées par la raison des autres, autre raison fondée également sur des prémisses très déterminantes mais antagonistes ;

(7-) les sciences et institutions humaines inspirées par des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent, à savoir assez cohérents, consistants et complets, reposent donc sur des prémisses, énoncés déclaratifs et performatifs¹¹⁴, qui sont dominantes. Ceux concernés par ces sciences et institutions peuvent avoir d'autres raisons fondées sur d'autres prémisses et une raison majoritaire à propos d'une chose, d'une institution, n'est pas forcément la dominante.

agir. d'autre part, cette chose sera dite nécessaire, ou plutôt contrainte, qui est déterminée par une autre à exister et à produire un effet selon une raison certaine et déterminée ». et lettre 58 à Schuller (« J'appelle libre, quant à moi, une chose qui est et agit par la seule nécessité de sa nature ; contrainte, celle qui est déterminée par une autre à exister et à agir d'une certaine façon déterminée. »)

105 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des bien et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société.

106 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.* »

107 C'est la puissance des diverses multitudes qui dicte les signes d'appartenance et d'identité et ce qui est sacré. Ils sont donc changeants et peuvent être grandement influencés ou même dictés par ceux qui captent cette puissance de la multitude (médias, leaders, etc.). Les signes d'appartenance et d'identité peuvent être perçus différemment par les uns et les autres, ex : le voile est perçu comme un signe d'appartenance à la communauté des croyants par les musulmans mais peut être perçu comme un signe de soumission de la femme à l'homme par celles et ceux n'appartenant pas à cette communauté.

108 Que ce soit la justice de Leibniz (*Méditation sur la notion commune de justice, 1702*): « [...] la justice est une volonté constante de faire en sorte que personne n'ait raison de se plaindre de nous. », celle de J.S. Mill (thèse utilitariste : est juste ce qui est bénéfique au plus grand nombre) ou celle de J. Rawls (est juste ce qui privilégie le plus le plus défavorisé)

109 « *Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà* » (Pascal, Les Pensées)

110 Scolie de E3-P39 : « *Par bien, j'entends ici tout genre de joie, et, de plus, tout ce qui conduit à celle-ci, et principalement ce qui satisfait un désir, quel qu'il soit ; par mal, d'autre part, tout genre de tristesse, et principalement ce qui frustrer un désir. Nous avons, en effet, montré plus haut (dans le scolie de la proposition 9) que nous ne désirons nulle chose parce que nous jugeons qu'elle est bonne, mais, au contraire, que nous appelons bon ce que nous désirons ; et conséquemment ce que nous avons en aversion, nous l'appelons mauvais. C'est pourquoi chacun, d'après son propre sentiment, juge ou estime ce qui est bon, ce qui est mauvais, ce qui est meilleur, ce qui est pire, et enfin ce qui est le meilleur ou ce qui est le pire.* » Parmi les prémisses de toute raison, il y a celles poussées par les désirs et c'est sous la conduite de sa raison que chacun juge et essaye d'obtenir ce qu'il désire.

111 Comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle (1954)*) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade »* », ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme. », à savoir toutes SES « raisons », sa vision du monde.

112 En accord avec Spinoza E3-P9 scolie : « *Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons* » (Traduction de Guérinot). Pour Chantal Mouffe (*Le politique et ses enjeux*, p.35) La distinction du juste et de l'injuste doit se comprendre dans une « *tradition donnée, avec l'aide des standards qui sont fournis par cette tradition* ». Avec notre thèse, ces « standards » s'expriment dans des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent partagées par une société et constituant une partie de ses « *traditions* ».

113 Si tout accord sur tout sujet était construit ainsi, ce serait l'anarchisme « positif » idéal selon C. Malabou dans *Au voleur ! Anarchisme et philosophie* (PUF, 05/01/2022) : Aucun commandement, que du consensus horizontal.

114 Voir dans article (A-1-) les énoncés déclaratifs et les énoncés performatifs (selon John L. Austin dans *Quand dire c'est faire*), les énoncés déclaratifs procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature, les énoncés performatifs étant ceux poussés par les affects, les désirs, les volitions.

article (D-2) épistémologie ordinaire et émotions épistémiques au prisme de Spinoza

(7-1) Dans les sciences dures, lesquelles reposent sur des édifices d'idées qui se tiennent dont la plupart des prémisses procèdent de ce qui est perçu par beaucoup comme lois ou nécessité de la nature de la chose étudiée (ex : existence ou non de la chose, du phénomène), les consensus et « accords » dits « objectifs »¹¹⁵ ou « réalistes » sont assez courants.

(7-2) Dans les sciences humaines et à propos d'une chose, les prémisses posées (ex : concepts, auteurs de référence) peuvent être assez différentes pour que des écoles, des chapelles, des courants plus ou moins antagonistes coexistent plus ou moins pacifiquement.

(7-3) A propos de toute chose de la vie sociale (ex : production de biens et de services, gouvernement, communauté d'origine, quartier), les prémisses fondant les organisations et celles fondant l'entendement et les conduites des personnes concernées (ex : employés, clients, citoyens, membre d'une communauté, voisins) peuvent conduire à des accords par consensus ou par recoupement aussi bien qu'à des conflits¹¹⁶ en particulier quand les nécessités de la nature des uns sont ignorés ou compromis par les prémisses des autres ou des organisations et ce qu'elles dictent (ex : lois, traditions, etc...).

(7-4) Un État (et plus généralement toute organisation, institution, entreprise, ...), dont les prémisses sont par définition celles qui dominent au sein de celui-ci, soucieux avant tout de persévérer dans son être, est souvent poussé à tenir compte de la loi naturelle selon Spinoza¹¹⁷, à savoir « *autant il a de puissance, autant il a de droit* ». Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur il se fondera sur cette prémisse pour obtenir un « accord ».

(7-5) Pour aboutir ou non à un « accord », les affects du moment peuvent largement prendre le pas sur les affects sédimentés et sur les prémisses, dont les convictions, en particulier lorsqu'il y a « imitation des affects » (avec ses proches, son conjoint) ou « puissance de la multitude » (vote à main levée, imperium d'une autorité ayant capté cette puissance de la multitude). Cela est à prendre en compte pour les sciences dures et les sciences humaines, mais surtout pour les raisons de tout un chacun à propos de toute chose du quotidien étudiée par le chercheur.

115 Une idée, un fait, une décision, une action seront dites « objectives » lorsque tous leurs prémisses procèdent de ce qui est perçu par presque tous comme des lois ou nécessités de la nature de la chose étudiée.

116 Voir Habermas, Rawls, Mouffe, Marx, etc..

117 Spinoza, T.P. 2-4 et T.P. 3-1 : « *le droit de l'État ou des pouvoirs souverains n'est autre chose que le droit naturel lui-même.. en d'autres termes, le droit du souverain, comme celui de l'individu dans l'état de nature, se mesure sur sa puissance.* »

Annexe : le capitalisme, une croyance fautive rationalisée

Nos articles [Les trois jalons caractérisant le capitalisme, qui paye et qui s'approprie les moyens de production](#) et d'autres de la rubrique [Analyse du capitalisme actuel au prisme des moyens de production](#) du carnet [l'économie au prisme des moyens de production](#) développent ce que nous résumons dans cette annexe.

La croyance en la prémisse *l'actionnaire dépense son argent pour acquérir tous les moyens de production nécessaires et les salariés n'apportent que leur force de travail* est fautive. L'actionnaire dépense très peu : c'est le collectif de salariés qui contribue le plus aux moyens de production¹¹⁸. Cette croyance est rendue vraie en appelant « capital » la contribution de l'actionnaire et en ignorant la contribution du collectif de salariés du fait que ce collectif n'est pas sujet de droit. La prémisse déterminante du capitalisme est que l'actionnaire a l'exclusivité d'appropriation de tous les moyens de production, quelle que soit sa contribution à ceux-ci. C'est sur cette prémisse qu'est construit rationnellement le capitalisme, prémisse mise en œuvre grâce à la « responsabilité limitée ».

La « responsabilité limitée »¹¹⁹ est en fait une responsabilité *partagée* entre les actionnaires et le collectif de salariés de l'entreprise, mais partage des risques sans partage de la propriété. En effet, les risques et la responsabilité sont inhérent au projet de production¹²⁰ : les risques sont limités pour les uns SI d'autres en prennent aussi. C'est le cas lorsque plusieurs actionnaires s'associent, avec alors un partage de propriété. C'est donc également le cas entre les actionnaires et le collectif de salariés, mais les actionnaires restent seuls propriétaires : le collectif de salariés, parce qu'inexistant en droit, n'est propriétaire de rien.

Cette « responsabilité limitée » permet deux procédés financiers emblématiques (investissement à « effet de levier » et « rachat » d'actions). Aux deux questions [qui paye et qui s'approprie les moyens de production](#), ces deux procédés donnent des réponses démontrant la fausseté de la croyance sur l'actionnaire (apportant les moyens de production) et les salariés (n'apportant que leur force de travail).

Investissement à « effet de levier »

L'actionnaire mise 10 et l'entreprise, son collectif de salariés, sur ordre de l'actionnaire, emprunte et rembourse 50 pour investir. Les 60 d'actifs acquis ou construits n'appartiennent qu'à l'actionnaire qui a mis 10. Par contre, si six actionnaires misent chacun 10, la propriété des 60 d'actifs est partagée entre chaque actionnaire de la société constituée : celui qui a mis 10 possède 10.

« Rachat » d'actions

Sur ordre des actionnaires, l'entreprise, son collectif de salariés, rachète une fraction de leurs actions à chacun d'eux. Pourtant, elle ne devient pas propriétaire de la même fraction des moyens de production, les actionnaires restent les seuls propriétaires car les actions « rachetées » sont ensuite « annulées »¹²¹. Par contre, lorsqu'un actionnaire A rachète des parts à un actionnaire B, le A devient plus propriétaire, car il n'y a évidemment pas d'annulation d'actions, et le B moins.

Les deux exemples ci-dessus montrent surtout que (1-) lorsque c'est le collectif de salariés qui paye, il ne devient pas propriétaire et c'est l'actionnaire qui devient propriétaire de ce qui est acheté par celui-ci ou qui le reste, (2-) lorsque c'est l'actionnaire qui paye, il devient propriétaire.

Le discours capitaliste, qui se tient très bien, repose donc sur une épistémologie de l'ignorance.

118 Les émissions d'actions sont très modestes au regard de ce qui est investi par l'entreprise, par son collectif de salariés : En 2016 investissement par émission d'actions : 22 M€ ; par emprunt de la part des entreprises : 297 M€ (source : LaTribune et Insee). Le bilan financier annuel d'une société permet de comparer facilement la contribution effective des actionnaires (le capital social) et les actifs de l'entreprise, dont la plus grande partie sont des moyens de production ; ex : bilan 2021 de Carrefour : total actif (47668 M€), financé par les actionnaires à hauteur du capital social (1940 M€) et le reste, soit plus de 45000 M€, par le collectif de salariés. Ne sont pas pris en compte dans le bilan les moyens de production loués par le collectif de salariés (ex : locaux).

119 En France, lois du 23 mai 1863 puis du 24 juillet 1867 ; en Angleterre loi de 1862 sur les Joint-Stock Company limited

120 Exemples de risques : difficultés techniques ou opérationnelles, défaillances ou incompétences humaines, pas assez de clients

121 Le Monde du 31/01/22 : « En rachetant ses propres actions pour les **annuler** ensuite, l'entreprise faire grimper mécaniquement – puisque le dénominateur se réduit – le bénéfice par action ». Pour 2021, les entreprises su CAC 40 ont racheté pour 23,8 milliards € et ont versé 46,1 milliards de dividendes, soit un total de 69,9 milliards € versés aux actionnaires.